

Emigration clandestine

Une nouvelle tentative déjouée et 10 personnes arrêtées à Chlef

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7187 - MERCREDI 21 MAI 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Sonelgaz

**Les capacités productives
dépasseront prochainement
27.000 mégawatts**

P04



**Crise avec l'Algérie,
Emigration et non respect
des engagements**

La «politique du pire» de Retailleau

Lire en page 03

P07

ORAN

Saison estivale

Mise en service de 13 hôtels cet été à Oran

Campagne de pêche du thon rouge

**L'Algérie avec pas moins
de 30 thoniers, Oran participe avec 02 navires**

Des garde-fous pour «Epic Oran-Vert» avec ses 1.000 employés

Les jardins ont repris leur végétation et leur florescence



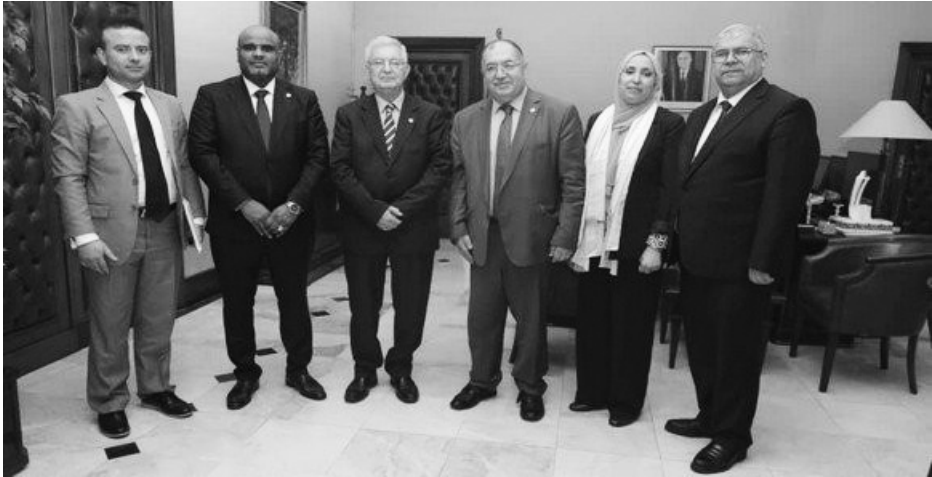
Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdor@ yahoo.fr

Conférence internationale sur l'écologie

Une délégation du Conseil de la nation ce jeudi à Saint-Petersbourg



Le président du Conseil de la nation, M. Azzouz Nasri a présidé, lundi, une réunion de coordination et d'orientation avec les membres de la délégation parlementaire du Conseil, concernée par la participation aux travaux de la 11e Conférence internationale sur l'écologie "Nevsky", prévue à partir de jeudi prochain dans la ville de Saint-Petersbourg en Russie, a indiqué un communiqué du Conseil. Le président du Conseil de la Nation a souligné, lors de cette réunion, l'importance de la coexistence entre les peuples et les nations, quel que soit leur niveau de développement, face à la question de l'environnement et du climat, affirmant que "l'Algérie suit avec intérêt et œuvre pour la promotion et le développement de l'écologie, tout en plaçant dans ce sens, dans

diverses instances et plateformes". Cette conférence, dont les travaux se dérouleront sur deux jours, se tiendra sous le thème "La planète Terre: vivre en harmonie avec la nature". Les discussions des participants porteront sur "le rôle des parlements et leurs contributions à l'élaboration de cadres législatifs à même de réaliser un équilibre entre le développement économique et la durabilité environnementale", et sur "l'importance que revêt l'activation d'une coopération sérieuse entre les différents acteurs, les organisations internationales et la communauté internationale en vue d'une action concertée et d'un soutien mutuel pour l'élaboration de plans, de programmes et de stratégies visant à garantir la mise en œuvre optimale des politiques et des projets relatifs à l'environnement."

Hydrogène

L'Algérie participe à Rotterdam au Sommet mondial



Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Nouredine Yassaâ, prend part, à partir de mardi, au Sommet mondial de l'hydrogène qui se tiendra à Rotterdam (Pays Bas), du 20 au 22 mai, a indiqué lundi un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables. M. Yassaâ représentera l'Algérie lors de cet événement important et sera accompagné de représentants du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouve-

lables, de responsables de Sonatrach et de Sonelgaz, d'experts et de spécialistes dans les domaines des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert. Le Sommet, organisé dans le cadre d'une coopération entre le Conseil de l'énergie durable (Sustainable Energy Council - SEC) et le Groupe RX Global, et d'un partenariat entre le Gouvernement des Pays Bas, la province de Hollande-Méridionale et la municipalité et le port de Rotterdam, compte parmi les grands événements mondiaux liés à l'hydrogène.

Remise du Prix du président de la République pour le chercheur innovant

Le Premier ministre préside la cérémonie



Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et dans le cadre des activités commémoratives de la Journée nationale de l'étudiant, célébrée le 19 mai de chaque année, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui a présidé, mardi matin, avec le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, la cérémonie de remise du Prix du président de la République pour le chercheur innovant, dans sa première édition, au niveau du pôle scientifique et technologique "Abdelhafid Ihaddaden" à Sidi Abdellah (Alger). L'initiative du président de la République de créer ce Prix reflète sa ferme volonté d'encourager la recherche scientifique, de promouvoir l'innovation et

de récompenser les meilleures recherches innovantes à forte valeur ajoutée, à même de contribuer au développement de la recherche scientifique et au progrès technologique. La cérémonie, qui s'est déroulée en présence de plusieurs membres du Gouvernement, et d'une pléiade d'enseignants, de chercheurs et d'étudiants, a été marquée par la remise des certificats de distinction et des Prix aux six (6) lauréats dans les catégories des enseignants-chercheurs et des étudiants innovants, appartenant aux différents établissements de recherche et universités, et dont les travaux ont couvert plusieurs domaines, notamment l'intelligence artificielle, l'économie de la connaissance, et la sécurité alimentaire et sanitaire.

Ministres des Affaires étrangères de l'UA et de l'UE

Attaf prend part ce mercredi à la 3ème réunion à Bruxelles



Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf est arrivé, mardi à Bruxelles (Belgique), pour prendre part aux travaux de la 3ème réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Union africaine (UA) et de l'Union européenne (UE), prévue mercredi, a indiqué un communiqué du ministère. Les travaux de cette réunion ministérielle se pencheront sur "l'évaluation du progrès réalisé dans la mise en œuvre des conclusions du

6ème sommet UA-UE, tenu en février 2022 à Bruxelles, notamment les engagements pris lors de ce sommet visant à renforcer le partenariat Afrique-Europe dans les domaines de la paix, de la sécurité et du développement durable, sous toutes ses dimensions", précise le communiqué. La réunion sera aussi l'occasion "de discuter des moyens d'insuffler davantage de dynamisme et d'efficacité à ce partenariat, notamment dans la perspective de la préparation du 7ème sommet UA-UE, qui devrait se tenir, à l'avenir, dans un pays africain", ajoute la même source.

LE CARREFOUR D'ALGERIE
LE JOURNAL DU CITOYEN

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarfourdor@ yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Crise avec l'Algérie, émigration et non respect des engagements

La «politique du pire» de Retailleau

Par B.Kamel

Alors que Bruno Retailleau prône "la confrontation" dans sa politique de l'immigration, De Villepin, l'ex-Premier ministre, lui garde les pieds sur terre et suggère une reconsidération de la position du ministre de l'Intérieur qui n'est pas forcément celle de la France. Il a du mal à faire la différence entre Bruno Retailleau et les engagements et obligations diplomatiques de "réserve" d'un ministre français de l'Intérieur. Il imagine mal le pourquoi de tant de fermeté et de haine de Retailleau à l'égard des immigrés comme si le ciel s'effondrait sur sa tête. L'ex-Premier ministre français tacle, pour ainsi dire, la politique de Retailleau sur sa logique de communication et sa guerre présumée contre les immigrés, notamment algériens. C'est une autre sortie tonitruante d'un ancien ministre français qui égratigne une nouvelle fois la ligne dure de l'actuel ministre de l'Intérieur ou plutôt le "ministre de l'Extérieur bis" comme aiment à l'appeler certains, avec des propos aussi durs et acerbes sur la soi-disant "guerre contre l'immigration" qu'il veut engager au détriment des intérêts de l'Elysée et des relations historiques entre Paris et Alger mais le ministre de l'Intérieur français ne croit pas si bien se tromper et ouvrir par la même une brèche avec le côté algérien, contrastant de fait la politique tenue jusque-là par l'Etat français sur les droits sociaux fondamentaux des immigrés en France. Il faut faire la guerre contre l'immigration illégale et baisser l'immigration légale, disait-il récemment. Sa vision étriquée sur l'immigration va ruiner la France déjà suffisamment sur une poudrière concernant notamment le respect des droits de l'immigration aux bons traitements et aux interdictions des expulsions arbitraires. Ce que nie principalement Bruno Retailleau, en bras de fer avec les autorités algériennes, d'autant plus que sa politique est vivement contestée dans son pays. La dernière réaction aux antipodes de sa politique vient de l'ex-Premier ministre, Dominique de Villepin, qui a exprimé son inquiétude et ses préoccupations, par rapport à la

ligne dure menée par le ministre de l'Intérieur, lors d'une conférence de presse, où l'ancien Premier ministre français a exprimé son désaccord avec la ligne dure de Bruno Retailleau envers Alger, la qualifiant de «bras de fer» d'une «logique de communication et non pas d'une politique publique». Cette réponse fait suite aux déclarations tenues, la même journée, par le ministre français de l'Intérieur qui estime que la France «n'a pas tenu un rapport de force suffisamment prégnant» face à l'Algérie: «Moi, je veux que les OQTF, on les envoie dans leurs pays d'origine» a-t-il insisté sur le plateau de la chaîne d'infos LCI. La demande répétée de Bruno Retailleau concernant la réadmission des Algériens sous l'obligation de quitter le territoire français a provoqué une crise diplomatique entre les deux pays. Pour rappel, il y a un mois, le ministre français avait appelé «à monter en puissance» et à utiliser «d'autres instruments» pour faire face à la décision d'Alger. Dominique de Villepin n'a pas du tout admis ni apprécié cette démarche de Retailleau. D'ailleurs, il a vivement déploré la posture du nouveau président des Républicains, concernant la crise diplomatique entre l'Algérie et la France, au moment où le

sieur Retailleau prétend déplorer un manque de fermeté de la part de Paris, au sujet des obligations de quitter le territoire français. L'ancien Premier ministre voit que le véritable problème réside ailleurs. Selon lui, la solution ne réside pas dans une logique de confrontation, mais dans une approche diplomatique respectueuse. En prenant ses distances avec le discours de fermeté, il rappelle l'importance d'un dialogue apaisé avec l'Algérie. «Faire la politique du pire vis-à-vis de certains pays de l'Afrique du Nord, ça ne nous aidera pas à faire rentrer des OQTF dans leurs pays d'origine (...)». La logique du bras de fer est une logique de communication et non pas de politique publique. Et ça, je trouve que c'est absolument dangereux», explique celui qui donne l'exemple de Giorgia Meloni et ses relations avec l'Algérie. Lors d'une précédente intervention devant la presse, la porte-parole du gouvernement français, Sophie Primas, est revenue sur la crise diplomatique entre Paris et Alger. En plus de l'imposition de l'obligation de visa aux détenteurs du passeport diplomatique algérien, il envisage de prendre des mesures contre la diaspora algérienne installée à l'Hexagone.

Pratique douteuse de la France sur les visas

L'Algérie répondra par une application stricte de la réciprocité

L'Algérie qui suit avec un grand étonnement les développements intervenus récemment dans la communication française au sujet de la problématique des visas, répondra par une application stricte de la réciprocité à la juste mesure du manquement de la partie française à ses obligations et engagements, a indiqué lundi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. "Le Gouvernement algérien suit avec un grand étonnement les développements intervenus récemment dans la communication française au sujet de la problématique des visas d'une manière générale et de celle de l'exemption des passeports diplomatiques et de service de cette procédure d'une manière particulière", précise la même source. En effet, le Gouvernement algérien "n'a pas manqué de constater que la communication française à ce sujet semble relever désormais d'une pratique curieuse et douteuse consistant à organiser grossièrement des fuites à des médias savamment sélectionnés par les services du ministère français de l'Intérieur et de la Direction générale de la police française", note le communiqué. "C'est désormais par ce canal inhabituel que sont annoncées les décisions françaises dans un irrespect total pour les usages diplomatiques consacrés et dans une violation, toute aussi totale, des dispositions de l'Accord algéro-français de 2013 organisant l'exemption de visas au profit des détenteurs de passeports diplomatiques et de service.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Une France extrémiste qui ne respecte pas ses idéaux

La première fois que les slogans trompeurs «Liberté – Egalité - Fraternité» ainsi que les Droits de l'Homme et du citoyen, c'était pendant le déclenchement de la révolution française en 1789. La tromperie de ces slogans ou... ces principes?!, a été démontrée dès que la France «coloniale» a entamé son long parcours de colonisation des peuples, en Afrique, en Asie et en Amérique. Les Français s'étaient montrés des redoutables, mais de parfaits «hostis humani generis». Ils étaient des ennemis Number One du genre humain. C'était en réduisant les peuples colonisés aux conditions de l'esclavage pur et dur et bradant les richesses inestimables de ces contrées que la France avait réussi à édifier cette grande civilisation. Actuellement, et en tant que grande donneuse de leçons, en matière des Droits de l'Homme, la France préfère regarder avec indifférence ce qui se passe en Palestine, notamment à Ghaza, en sirotant, avec plaisir, un jus de mensonge et de tromperie. Pourtant, ce qui se passe à Ghaza, en direct, en la présence des caméras TV du monde entier, est un vrai acte génocidaire qui n'a pas, d'ailleurs, besoin d'être démontré. Pourquoi donc, cette France s'en prend-t-elle à l'Algérie? La réponse est simple! C'est que l'Algérie avait décidé cette fois d'entrer en résistance contre l'arrogance, qui n'a pas encore réussi à se convaincre à l'idée que le passé colonial est révolu à jamais. Et que les Algériens sont libres, indépendants et souverains. Qu'ils choisissent le Français, l'Anglais ou le Chinois pour leurs enfants à l'Ecole, cela relève de leurs choix et de leur souveraineté. La France n'a pas à s'immiscer dans ces affaires nationales qui ne sont pas les siennes. Oui, nous attendons avec vigilance que la France fasse un coup ignominieux contre l'Algérie... Nous sommes également, au courant que la France, après la fermeture «des cavernes d'Ali baba» en Afrique (Mali, Niger, Burkina Faso, Sénégal, Tchad entre autres), n'est plus capable d'ajuster son budget. La France est entrée dans un long cauchemar d'une crise sans fin. La solution pour les locataires de l'Elysée, c'est de fomenter une crise voire un faux problème avec l'Algérie. Et, c'est en rabâchant quotidiennement, par des médias interposés, cette crise que l'on tente de dévier les attentions des Français des vrais problèmes, suscités par un régime politique défaillant. Ce régime est en train de prouver depuis plus de trois ans, qu'il n'est pas moins fantoche par rapport aux régimes du tiers-monde.

Débats autour du projet de loi relative à la mobilisation générale

Quels seront les axes fondamentaux de la stratégie nationale?

Le projet de loi contient 69 articles qui visent la définition des dispositions relatives à la mobilisation générale, prévue par l'article 99 de la Constitution, consistant en l'ensemble des mesures à prendre pour assurer de manière plus efficace le passage des forces armées, des institutions de l'Etat, des organismes et établissements nationaux ainsi que de l'économie nationale d'un état de paix à un état de guerre, en mettant les capacités nationales au service de l'effort de guerre. Le projet de loi relative à la mobilisation générale qui s'inscrit dans le cadre des démarches de l'Etat, visant à faire face à toute menace contre la stabilité et l'intégrité territoriale du pays selon son initiateur, le Garde des Sceaux, a soulevé moult interrogations, hier, lors des travaux de cette plénière consacrée à son examen, avant son adoption. Les députés se sont interrogés sur le timing et le contexte choisi par les pouvoirs publics pour la promulgation d'une telle loi? Les débats étaient divers et

orientés exclusivement sur cette problématique de sécurité. Lors de la présentation de ce projet de loi en plénière, le ministre de la Justice a précisé que ce projet de loi intervenait dans le cadre "des démarches de l'Etat visant à renforcer la capacité de défense de la nation et à se préparer à faire face à tout danger imminent pouvant compromettre la stabilité, l'indépendance et l'intégrité territoriale du pays". Ledit projet constitue "un nouveau jalon qui s'ajoute au système juridique et réglementaire régissant ce domaine, notamment après la promulgation de la loi relative à la réserve militaire et de tous ses textes d'application". Les interrogations des parlementaires, lors de la plénière, avaient convergé dans l'ensemble sur les garde-fous à concrétiser pour justement ancrer cette mobilisation dans les traditions et annales. La mobilisation générale a pour objectif, selon Lotfi Boudjemaa, le renforcement de la capacité de défense de la nation et d'accroître les

moyens des forces armées, en mettant à leur disposition les moyens humains et matériels ainsi que les ressources nécessaires afin de leur permettre de remplir leurs missions de défense de l'unité et de l'intégrité territoriale du pays et de protection de son espace terrestre, aérien et maritime, dans les meilleures conditions". Le même texte énumère les cas dans lesquels le président de la République décrète la mobilisation générale en Conseil des ministres. Le projet en débats précise ces cas et il s'agit de cas où le pays est confronté à un péril imminent, susceptible de porter atteinte à ses institutions constitutionnelles, à son indépendance ou à son intégrité territoriale ou encore en cas d'agression effective ou imminente, conformément aux dispositions prévues par la Constitution". Dans ses dispositions, ledit projet de loi qui sera adopté après réponse du ministre sur les interrogations des députés, stipule que

"le président de la République définit, par décret présidentiel, les axes fondamentaux de la stratégie nationale de mobilisation générale ainsi que ses directives spécifiques. Le Premier ministre ou le chef du gouvernement, selon le cas, assure la coordination, l'orientation et le contrôle des activités des membres du gouvernement dans la mise en œuvre de cette stratégie". Néanmoins, la mise en œuvre de la mobilisation générale entraîne notamment, selon ses dispositions, "le passage des forces armées de l'état de paix à l'état de guerre, la mise en œuvre par les ministères concernés des actions et dispositions appropriées, l'application des dispositions relatives à la défense populaire conformément à la législation en vigueur, l'exécution des procédures de réquisition ainsi que la suspension des départs à la retraite des fonctionnaires et des travailleurs occupant des postes ou fonctions liés aux besoins de la mobilisation générale". Nadira FOUHAD

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Congé maternité prolongé à 05 mois, un acquis!

L'Assemblée populaire nationale vient de franchir une étape décisive en matière de justice sociale. Ce lundi, les députés ont adopté à l'unanimité un projet de loi qui modifie en profondeur le régime du congé de maternité en Algérie, une avancée saluée comme un «acquis social majeur» pour les femmes travailleuses. Désormais, la durée du congé maternité passe de 98 à 150 jours, soit cinq mois entièrement indemnisés à hauteur de 100 % du salaire. Cette réforme s'inscrit dans une volonté claire du gouvernement de renforcer les droits des femmes assurées sociales et de promouvoir un environnement professionnel plus équitable. Mais la nouveauté la plus marquante reste sans doute les dispositions humaines prévues pour les naissances complexes. En cas d'enfant atteint d'un handicap, d'une malformation congénitale ou d'une maladie grave, la mère bénéficiera d'une première prolongation de 50 jours, suivie, si nécessaire, d'une seconde pouvant aller jusqu'à 165 jours. Un soutien précieux dans des situations de grande vulnérabilité, traduisant une approche solidaire de la maternité. Le ministre du Travail, Fayçal Bentaleb, a défendu avec conviction ce texte devant les députés. Il a rappelé que l'Algérie fait partie des rares pays à disposer d'un système de sécurité sociale aussi complet et que cette réforme dépasse même les standards recommandés par l'Organisation internationale du travail (OIT) en matière de durée et d'indemnisation. Le nombre de bénéficiaires du congé maternité est en constante augmentation, passant de 94.000 en 2013 à 133.000 en 2024. En parallèle, l'État multiplie les efforts pour garantir une meilleure prise en charge, notamment par la signature de 276 accords avec des cliniques privées pour des accouchements en tiers payant. Au-delà des chiffres, cette réforme incarne un véritable tournant social. Elle répond à une exigence de dignité et d'accompagnement pour des milliers de mères. L'Algérie, en réaffirmant la centralité de la protection sociale, envoie un signal fort : celui d'un pays qui place la solidarité et la justice sociale au cœur de ses priorités.

Banque islamique de développement 1,32 milliard USD pour des projets de développement dans les pays membres

La Banque islamique de développement (BID) a approuvé, lundi à Alger, des financements de plus de 1,32 milliard de dollars, afin de favoriser la croissance inclusive, la résilience aux changements climatiques et les opportunités économiques dans ses pays membres, a indiqué un communiqué de la banque. Ces financements ont été approuvés lors de la 360e réunion du Conseil des directeurs exécutifs de la BID, tenue dans le cadre des Assemblées annuelles du groupe de la BID, organisées du 19 au 22 mai en cours au Centre international de conférences d'Alger "Abdelatif Rahal". Présidé par Muhammad Al Jasser, président de la BID, le Conseil des directeurs exécutifs a approuvé le financement d'"un large éventail de projets d'envergure" dans les domaines de la santé, des infrastructures, de la sécurité alimentaire, de la formation professionnelle et de l'accès à l'eau. "Les projets stratégiques approuvés réaffirment l'engagement indéfectible de la BID à financer des initiatives transformatrices et à fort impact, qui favorisent le développement socio-économique", a déclaré le président de la BID, cité dans le communiqué. "Du renforcement de la résilience aux inondations à l'élargissement de l'accès aux soins de santé, en passant par l'amélioration de la sécurité alimentaire et la formation des jeunes aux compétences essentielles, ces financements permettront d'accomplir des progrès tangibles sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable et de répondre aux priorités en évolution de nos pays membres", a-t-il ajouté.

Sonelgaz

Les capacités productives dépasseront prochainement 27.000 mégawatts

Le groupe Sonelgaz prévoit de porter prochainement ses capacités de production à plus de 27.000 mégawatts pour satisfaire la forte demande notamment lors des pics de consommation en été, a annoncé, lundi, le groupe public. L'annonce a été faite lors des travaux d'une rencontre annuelle des cadres de Sonelgaz et des directeurs de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, consacrée à la présentation du bilan du groupe public pour l'année 2024 et aux préparatifs visant à assurer un bon approvisionnement en énergie électrique durant la prochaine saison estivale. Lors d'un exposé présenté à l'occasion, le groupe a affirmé avoir mis en place un plan d'action spécial, en prévision de l'été souvent marquée par une forte hausse de la consommation. Le plan en question prévoit la mise en service de capacités productives supplémentaires estimées à 1172 mégawatts pour assurer la qualité et la pérennité du service au profit du client, avec l'exécution des plans de maintenance adéquats. Ainsi, la capacité productive globale du groupe passera à 27333 mégawatts contre près de 26.000 mégawatts en 2024, selon les chiffres présentés. Selon le groupe, le pic de la demande sur l'électricité devrait atteindre, en cas de températures exceptionnelles durant l'été prochain, 21.500 mégawatts, contre 19.543 mégawatts à l'été 2024. Concernant le bilan 2024, le groupe met en avant une série de projets exécutés dans le but de renforcer le réseau du groupe et d'améliorer la qualité du service. S'agissant des zones enclavées, le bilan fait état du raccordement de 104.490 clients au réseau électrique et 361.895 autres au gaz durant l'année 2024.



Pour les zones industrielles, 41 zones ont été raccordées à l'électricité et 29 au gaz en 2024, selon la même source. Dans les zones d'activités, 100 zones ont été raccordées au réseau électrique et 69 au gaz au cours de l'année 2024. Par ailleurs, 970 bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées. Dans le domaine agricole, 69.567 périmètres agricoles ont été raccordés au réseau électrique en 2024, un chiffre qui devrait atteindre 86.772 d'ici fin 2025, selon les prévisions du groupe. Au total, le nombre d'abonnés à l'électricité auprès de Sonelgaz a dépassé les 12 millions en 2024, avec un taux de couverture supérieur à 99 %, tandis que le nombre d'abonnés au gaz naturel a franchi les 8 millions, avec un taux de couverture nationale estimé à 70 %. Le bilan a également fait état du lancement du projet d'interconnexion électrique entre les wilayas du nord et du sud, dont la première phase devrait entrer en service en 2026. Le projet dans son ensemble devrait être achevé entre 2035 et 2040. En ce qui con-

cerne l'énergie solaire, le bilan souligne le lancement effectif des projets de la première tranche du programme des énergies renouvelables, d'une capacité de 3.200 mégawatts, qui devraient entrer en service en 2026. Parallèlement, quatre laboratoires de contrôle technique et de qualité des appareils électroménagers ainsi que des détecteurs de monoxyde de carbone ont été mis en service à Alger, Sétif et Oran. Concernant les atteintes aux installations électriques, le bilan du groupe public fait état de 12873 agressions ayant entraîné des pertes financières de plus de 5,6 milliards de DA. De plus, 3.623 agressions contre le réseau électrique ont été enregistrées, engendrant des pertes de plus de 400 millions de DA, selon le rapport qui révèle également que Sonelgaz a déposé 9849 plaintes pour vol d'énergie, après avoir constaté des pertes dépassant les 11,3 milliards de DA. Au total, les pertes subies par le groupe en raison des agressions et des vols dépassent 17,3 milliards de DA.

Cotisations à la Sécurité sociale

Le e-paiement pour la diaspora algérienne est opérationnel

Le Directeur de la modernisation et des systèmes d'information au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, Yahia Rassoul, est revenu ce dimanche sur le lancement récent du nouveau service de paiement électronique des cotisations de Sécurité sociale destiné à la diaspora algérienne. En effet, il est aujourd'hui possible pour les Algériens résidant à l'étranger de s'acquitter de leurs cotisations à distance grâce à une carte bancaire internationale de type VISA, a indiqué M. Rassoul lors de son passage dans l'émission «L'invité du Jour» de la Chaîne 3 de la Radio algérienne. «Les membres de la communauté nationale établie à l'étranger peuvent adhérer volontairement au système de sécurité sociale de retraite et peuvent également bénéficier de beaucoup d'autres avantages à travers le paiement de leur cotisation via la carte internationale VISA Card», a-t-il signifié avant d'ajouter que toute l'opération a été numérisée de bout en bout, soit de l'inscription jusqu'à la réception de son affiliation. Pour rappel, cette avancée a été rendue pos-

sible grâce à la signature d'un partenariat entre la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et la Banque de développement local (BDL). Expliquant le fonctionnement de ce nouveau service, M. Rassoul a indiqué que les personnes souhaitant bénéficier de ces prestations doivent se rendre sur le site teledeclaration.cnas.dz où un espace leur est réservé et où ils peuvent formuler leur demande d'affilia-

tion en introduisant leurs informations qui seront vérifiées dans un premier temps par la CNAS avant de passer au consulat. Dès l'approbation de cette demande par le consulat, elle sera redirigée automatiquement vers l'agence choisie par le demandeur qui recevra par la suite des informations par e-mail à l'effet de pouvoir accéder à son espace et faire sa déclaration d'assiette et payer ses obligations en termes de cotisations.

Fabrication de pièces en plastique pour automobile

Vers la création d'un groupement algéro-italien

Un accord de partenariat a été signé, lundi, pour la création d'un groupement d'intérêt économique algéro-italien (GIE), spécialisé dans la fabrication de pièces en plastique pour véhicules dans la wilaya de Sétif, a indiqué un communiqué du ministère de l'industrie. L'accord a été signé par l'entreprise "SIPLAST", filiale du groupe public Plastique et Caoutchouc (ENPC), et le groupe italien "SIGIT" spécialisé dans la fabrication de composants en plastique et en caoutchouc destinés à l'industrie automobile, en présence du ministre de l'Industrie, M. Sifi Ghrieb, précise la même source. Cette démarche s'inscrit "dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du ministère de l'Industrie visant à domicilier diverses industries stratégiques en Algérie et à atteindre l'intégration locale dans l'industrie automobile", selon le ministère. Cet accord tend à créer un groupe industriel spécialisé dans la fabrication de pièces en plastique pour véhicules au niveau de la zone industrielle de la wilaya de Sétif, conclut le communiqué.

Pour protéger la société du fléau de la drogue La Justice n'hésitera pas à imposer l'autorité de la loi

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa, a affirmé, lundi à Alger, que la justice n'hésitera pas à imposer l'autorité de la loi et à prendre toutes les mesures à même d'assurer un suivi rigoureux pour protéger la société et les individus contre le fléau de la drogue. Dans une allocution prononcée après adoption par les députés de l'Assemblée populaire Nationale (APN) du projet de loi modifiant et complétant la loi n° 04-18 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes, M. Boudjemaa a souligné que la justice "n'hésitera pas un seul instant à imposer l'autorité de la loi et à prendre toutes les mesures pour assurer le suivi rigoureux de la protection des droits de la société et des individus contre ce fléau et contre toute atteinte aux droits constitutionnels et légaux du citoyen". Le ministre a notamment évoqué "les agressions pouvant cibler des victimes mineures en raison de leur âge ou de leur état de santé, ainsi que les tentatives d'agression à leur rencontre ou à l'encontre de tout membre

de la société, portant atteinte à sa personne, à son intégrité physique ou à ses biens", ajoutant que "l'agresseur sera poursuivi en justice par tous les mécanismes légaux fermes et appropriés". Il a, à cet égard, expliqué que l'importance de ce texte réside dans "la proposition de nouveaux mécanismes répressifs pour lutter contre le fléau de la drogue, lesquels mécanismes forment, avec les dispositions prévues par la loi en vigueur, un système global, intégré et multidimensionnel pour combattre ce crime dangereux". Selon le ministre ces nouveaux mécanismes jettent les bases d'une nouvelle approche de lutte contre ces fléaux, "alliant mesures préventives, thérapeutiques et répressives, et prenant en considération les effets néfastes des drogues sur la santé publique, la sécurité et l'ordre publics, et les personnes". Dans le même contexte, le ministre a rappelé les objectifs des nouvelles dispositions contenues dans ce texte, à savoir : "protéger la sécurité nationale contre les risques d'usage et de trafic de drogues et de psychotropes à travers un traitement approfondi de tous les

déséquilibres sociétaux qui en résultent", "protéger la santé publique", "renforcer la prise de conscience de la société" et "protéger les administrations, les institutions et les instances publiques et privées, les établissements éducatifs et de formation et la société dans son ensemble contre ce dangereux fléau". Ladite loi, dans sa nouvelle mouture, "renforce les mécanismes accordés à la justice pour enquêter sur les origines des biens mobiliers et immobiliers de l'accusé ou de l'individu suspecté d'avoir commis l'un des crimes stipulés, avec la saisie des biens qui en résultent et l'imposition de nouvelles peines selon la gravité de l'acte commis, pouvant aller jusqu'à la peine de mort", a ajouté le ministre. De son côté, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a salué le rôle de l'Armée nationale populaire (ANP) et des différents corps de sécurité dans la lutte contre ces poisons, et qui "se dressent tel un bouclier face à ce phénomène pour protéger les jeunes et déjouer les complots des ennemis et des parties qui les soutiennent".

Aéroport de Djeddah

Les hadjis algériens accueillis dans de bonnes conditions

Le flux des hadjis algériens vers l'aéroport international de Djeddah se maintient dans des conditions exemplaires, soutenu par des mesures facilitant leur transport vers La Mecque sans encombre, a indiqué, le chef du Centre de Djeddah de la Mission algérienne du Hadj, M. Bedreddine Filali. "Toutes les mesures ont été prises pour assurer leur accueil dans de bonnes conditions" à l'aéroport de Djeddah, un important point de transit vers La Mecque, où les membres de la mission algérienne, notamment les agents chargés de l'organisation, encadrent l'opération de leur transport vers les hôtels, en dirigeant un seul bus pour chaque hôtel à l'effet d'éviter toute confusion ou dysfonctionnement de l'opération d'hébergement", a rassuré M. Filali. La mission "veille, également, à ce que toutes les conditions propices soient réunies pour assurer un transfert fluide et confortable des pèlerins algériens de l'aéroport de Djeddah vers leurs lieux de résidence à La Mecque", a ajouté l'orateur. Dans le même contexte, le représentant de la mission a expliqué que



le centre de Djeddah est différent de ceux de Médine et de La Mecque, d'autant que "les hadjis qui arrivent à Djeddah accomplissent le rite d'El-Ihram directement à l'aéroport avant de se rendre à La Mecque, d'où la nécessité, a-t-il précisé, de la mise à disposition de structures spéciales telles que des sanitaires, des salles de prière et des aires de repos, sachant que 63 vols sont attendus cette saison". Dans ce contexte, M. Filali a affirmé que "le pèlerin est dirigé vers les structures désignées à El Ihram,

à son arrivée à l'aéroport de Djeddah, tandis que ses bagages sont transportés directement à l'hôtel", ajoutant que cette procédure "s'inscrit dans le cadre des mesures visant à faciliter l'accomplissement des rites dans un climat de confort". Il a également fait état de la mise en place de deux bureaux à l'aéroport de Djeddah au profit des hadjis algériens, le premier consiste en une clinique médicale tandis que le deuxième est réservé à l'accompagnement administratif en cas de perte de passeports ou de documents officiels.

Emigration clandestine

Une nouvelle tentative déjouée et 10 personnes arrêtées à Chlef

Une tentative d'émigration clandestine a été déjouée par les éléments de la Gendarmerie nationale à Chlef, avec l'arrestation de 10 personnes, et la saisie de matériel destiné à cette activité, a-t-on appris, lundi, auprès de cette instance sécuritaire. Selon un communiqué de la cellule de communication du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Chlef, la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Ténès a procédé, dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, à l'arres-

tation de 10 individus, dont six (6) organisateurs de traversées clandestines, originaires de la wilaya de Chlef, qui s'approprièrent à organiser une traversée clandestine par mer depuis les côtes de la wilaya. L'opération a été menée suite à l'exploitation d'informations parvenues à la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'El Marsa, faisant état de la préparation d'une traversée clandestine par mer depuis la plage El-Kettar, de la même commune. Suite à quoi il a été procédé à l'activation du plan de lutte contre l'émigration clandestine par

mer, à travers l'installation de points de contrôle et de patrouilles sur la RN11, en vue de fermer les accès menant à la bande côtière de la commune d'El Marsa. L'opération a permis l'arrestation des 10 suspects, avec la saisie d'une embarcation de plaisance équipée d'un moteur de 75 chevaux, neuf (9) bidons d'essence, deux (2) boussoles, un gilet de sauvetage, une somme d'argent en devise étrangère estimée à 230 euros, une somme en monnaie nationale de 151 millions de centimes, et plusieurs téléphones portables.

Prévention et la lutte contre les pandémies Adoption d'un accord international à l'OMS

Un accord international sur la prévention et la lutte contre les pandémies a été adopté mardi à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), après plus de trois ans de négociations acharnées. "Cet accord est une victoire pour la santé publique, la science et l'action multilatérale. Il nous permettra, collectivement, de mieux protéger le monde contre les futures menaces de pandémie", a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, cité dans un communiqué. Le texte, adopté lors de la réunion annuelle des pays membres de l'OMS, instaure une coordination mondiale plus précoce et plus efficace à la fois pour prévenir, détecter et répondre au risque pandémique et ce de manière plus rapide, que lors du Covid-19, qui a fait des millions de morts et dévasté l'économie mondiale. La résolution portant sur l'accord avait été adoptée en commission lundi soir par 124 voix pour et aucune voix contre. L'accord vise à garantir un accès équitable aux produits de santé en cas de pandémie. Le sujet avait été au cœur des nombreux griefs des pays les plus démunis lors de la pandémie de Covid-19. L'accord renforce aussi la surveillance multisectorielle et l'approche "Une seule santé" (humaine, animale et environnementale). Les négociations ont longtemps buté sur des questions de taille, telles que la surveillance des pandémies et le partage des données sur les agents pathogènes émergents et les avantages qui en découlent, à savoir les vaccins, les tests et les traitements.

Adhésion à un groupe terroriste Quatre individus placés en détention provisoire

Le juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'hamed à Alger a ordonné le placement en détention provisoire de quatre (4) individus accusés d'adhésion et de participation à un groupe terroriste et subversif, a indiqué lundi un communiqué du parquet de la République près le même tribunal. "Conformément aux dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le parquet de la République près le tribunal de Sidi M'hamed, section de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, porte à la connaissance de l'opinion publique que dans le cadre de la lutte contre les crimes de terrorisme et la criminalité transnationale organisée, ledit parquet a traité une affaire relative à l'arrestation d'un groupe terroriste composé de quatre (4) individus, opérant dans les régions de El-Souifat et El-Bekrat dans la wilaya de Ouargla", précise le communiqué. L'opération, a ajouté la même source, "s'est soldée par la saisie de 472.000 comprimés psychotropes de type Prégabaline, de quatre (04) mitrailleuses dont deux (02) de type FMPK et deux autres de type Kalachnikov, de 690 munitions de guerre, de deux chargeurs de munitions, et de quatre (4) téléphones portables, ainsi que de deux (2) véhicules, dont un (1) tout-terrain". L'enquête préliminaire menée par le service régional de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants à Ouargla a permis d'arrêter "les quatre (4) suspects, qui ont été déferés devant le parquet en date du 19 mai 2025". "Une information judiciaire a été ouverte à leur rencontre pour adhésion et participation à un groupe aux visées et objectifs à caractère terroriste et subversif, trafic d'armes, importation illégale de substances psychotropes, détention et achat de substances psychotropes en vue de leur vente, stockage et distribution, ainsi que pour délit de blanchiment d'argent", selon la même source. "Après interrogatoire des accusés, le juge d'instruction a ordonné le placement des quatre (4) mis en cause en détention provisoire", conclut le communiqué.

République algérienne démocratique et populaire

Ministère de l'habitat de l'urbanisme et de la ville

Office de promotion et de gestion immobilière de sidi bel abbés



MISE EN DEMEURE N°02

A l'entreprise DJABOUR MOHAMED Dont le siège est à cité 200 logts , N° 04 CG , tranche N° 08 , SBA
Titulaire du marché N° 21 / 2024 (69 / OPGI / 2024) en date du 09 / 10 / 2024 , Ayant pour objet :
réalisation de 44 logements promotionnels aidés (LPA2) à tilmouni , sidi bel abbés

- Conformément au décret exécutif N° 21 - 219 DU 20 / 05 / 2021 portant l'approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics des travaux, notamment l'article 119.
- Conformément à la loi N° 23 - 12 du 08 / 09 / 2023, portant réglementation des marchés, notamment les articles (90-91-92 et 93) .
- Conformément au décret présidentiel N° 15 - 247- du 16 septembre 2015, portant la réglementation des marchés et de délégation de service public, notamment les articles (149 – 150 - 151 et 152).
- vu le marché visé par la commission des marches publics de l'office sous N° 21 / 2024 (69 / OPGI / 2024) en date du 09 / 10 / 2024 concernant le projet de Réalisation de 44 logements promotionnels aidés (LPA2) à tilmouni , sidi bel abbés , notamment l'articles 10 .
- Vu l'ordre de service en date du 31-03-2024 sous le numéro 61 bis / OPGI / 2024 portant le démarrage des travaux.
- Vu les différents procès-verbaux de chantier du bureau d'étude, concernant la faible cadence dans les travaux, manque de matériaux de construction, de matériels et moyens humains nécessaires.
- vu les délais d'exécution de 18 mois avec le retard considérable par apport au planning de réalisation.
- vu la première mise en demeure N°2531004142 ANEP, parue le 16/03/2024 dans le journal الجزائر الجديدة en arabe et dans le journal Horizons en français, en date du 16/03/2024
- L'Entreprise est mise en demeure N°02 afin d'accélérer le rythme des travaux et rattraper le retard dans un délai qui ne dépasse pas les 08 jours à compter de la date de parution de cette mise en demeure.
- Faute de quoi le présent marché sera résilié aux torts exclusifs .

Le Directeur Général

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531007908 21.05.2025

• GITRA/SPA GROUPE D'INFRASTRUCTURE DE TRAVAUX ROUTIERS ET D'OUVRAGE D'ARTS •



EPE /S.T.A.R.R / S.P.A

Au capital de 1.680.000.000 DA

Siège social : Abou-Tachfine, B.P 104 TLEMCCEN

N.I.F. n° :099913026221746

N° RIB :004.00454.401710340159 Banque CPA

Tél : (043) 22.85.53 Fax : 043-22.85.06/86.07

www.starr-dz.net -* E-mail : startlemcen@gmail.com



AVIS D'APPEL D'OFFRE
NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITE MINIMALES
N° :03/DCSM /2025

La Société de Terrassement d' Aménagement et de Revêtement Routier « STARR », lance un Avis d'Appel d'Offre pour :

« REALISATION (CES) DES GARES VOYAGEURS
D'EL-BAYADH »

PROJET: Nouvelle ligne ferroviaire Mechria / El-Bayadh sur 130 km.

Condition d'éligibilité :

- ✓ Deux (02) attestations de bonne exécution de même nature.
 - ✓ La qualification 04 ou plus activité principale en Bâtiment.
 - ✓ L'entreprise soumissionnaire doit disposer d'un CHEF DE PROJET ingénieur ou master en construction civil et industrielle (expérience trois).
 - ✓ La visite des lieux de travaux est obligatoire.
- Les soumissionnaires peuvent retirer le cahier des charges auprès de la cellule des marchés de l'entreprise ou par e-mail contre un paiement de 2000 DA.
 - La date de dépôt des offres est fixée à dix (10) jours, à compter de la première date de parution avant 12 heures à l'adresse suivante : Direction Générale de l'EPE/STARR/SPA de Tlemcen sise à Abou Tachfine, BP104 /Tlemcen.
 - L'ouverture des plis aura lieu le jour même à 14 heures, au siège de l'entreprise STARR.
 - Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531100457 21.05.2025

• GITRA/SPA GROUPE D'INFRASTRUCTURE DE TRAVAUX ROUTIERS ET D'OUVRAGE D'ARTS •



EPE /S.T.A.R.R / S.P.A

Au capital de 1.680.000.000 DA

Siège social : Abou-Tachfine, B.P 104 TLEMCCEN

N.I.F. n° :099913026221746

Tél : (043) 22.85.53/84.80/84.60/86.82/84.95-* Fax : 043-22.85.06/86.07

www.starr-dz.net -* E-mail : startlemcen@gmail.com



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
DU MARCHE

Conformément à l'article 22 de la procédure des achats et de passation des marchés de la Société de Terrassement, d'Aménagement et de Revêtement Routier « STARR », il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national n° : 05/DT /2025 « Fourniture et Fourniture sur site des granulats – RN52 » lancé le 10/04/2025 sur les quotidiens nationaux « Le Carrefour d'Algérie & El Djamhouria », qu'à l'issu de l'évaluation, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

N° Lot	Soumissionnaire retenu	Montant De la Soumission	Note (pts)
01 1 ^{re} variante	Ets TOUATI A/halim	Mont Min : 127 032 500.00 DA/TTC Mont Max :548 590 000.00 DA/TTC	Moins disant
02	INFRUCTUEUX		Absence d'offre

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de l'entreprise, dans les dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux. Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités à se rapprocher de la direction de l'entreprise, au plus tard trois (3) jours à compter de la même première publication du présent avis d'attribution provisoire.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531100459 21.05.2025

• GITRA/SPA GROUPE D'INFRASTRUCTURE DE TRAVAUX ROUTIERS ET D'OUVRAGE D'ARTS •



EPE /S.T.A.R.R / S.P.A

Au capital de 1.680.000.000 DA

Siège social : Abou-Tachfine, B.P 104 TLEMCCEN

N.I.F. n° :099913026221746

N° RIB :004.00454.401710340159 Banque CPA

Tél : (043) 22.85.53 Fax : 043-22.85.06/86.07

www.starr-dz.net -* E-mail : startlemcen@gmail.com



AVIS D'APPEL D'OFFRE
NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITE MINIMALES
N° :02/DCSM /2025

La Société de Terrassement d' Aménagement et de Revêtement Routier « STARR », lance un Avis d'Appel d'Offre pour :

« TRAVAUX DE FOSSE EN BETON »

PROJET: Réalisation du tronçon Drea / Oued El Kebrit wilaya Souk Ahras .

Condition d'éligibilité :

- Le contractant s'engage à réaliser au moins 200 ml linéaire par jour.
 - Deux (02) attestations de bonne exécution de même nature.
 - Deux malaxeurs et une centrale à béton ou contrat de location.
 - La qualification 04 ou plus activité principale en travaux publics.
- Les soumissionnaires peuvent retirer le cahier des charges auprès de la cellule des marchés de l'entreprise ou par e-mail contre un paiement de 2000 DA.
 - La date de dépôt des offres est fixée à vingt et jours (21) jours, à compter de la première date de parution avant 12 heures à l'adresse suivante : Direction Générale de l'EPE/STARR/SPA de Tlemcen sise à Abou Tachfine, BP104 /Tlemcen.
 - L'ouverture des plis aura lieu le jour même à 14 heures, au siège de l'entreprise STARR.
 - Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531100458 21.05.2025

Saison estivale

Mise en service de 13 hôtels cet été à Oran

Treize hôtels entreront en service à Oran durant la prochaine saison estivale. Relevant du secteur privé et répartis sur plusieurs communes, ces hôtels permettront d'offrir 1.588 lits et de créer 374 emplois directs. Lors d'une réunion de coordination présidée par le wali, Samir Chibani, tenue dimanche soir dans le cadre des préparatifs de la saison estivale 2025, les services de la direction locale du Tourisme et de l'Artisanat ont indiqué que le parc hôtelier de la wilaya comprend actuellement 216 établissements hôteliers, toutes catégories confondues, avec une capacité totale d'accueil de 22.200 lits, générant 5.731 emplois directs. La

même direction, en coordination avec les directions locales de la Santé et du Commerce, ainsi que les services de la Protection civile et la Sûreté nationale, a mis en place un programme de sorties d'inspection, lancé en avril dernier. A ce jour, 35 établissements hôteliers ont été ciblés par ces contrôles, qui se poursuivront afin de couvrir l'ensemble des hôtels de la wilaya, a-t-on fait savoir. Des visites de contrôle sont également prévues, dans le cadre du travail des équipes mixtes (commerce, tourisme et artisanat), pour évaluer la qualité des services offerts par les établissements, les agences de voyages et les artisans. Concernant l'exploitation touris-

tique des plages, des sorties de terrain seront programmées, tout au long de la saison estivale, afin de suivre le bon déroulement des activités, conformément à l'instruction interministérielle datée du 5 mai 2025, qui impose un suivi hebdomadaire sur le terrain des sites de baignade, a-t-on souligné. Au cours de cette réunion, le wali d'Oran a insisté sur la nécessité d'achever tous les travaux des chantiers, notamment ceux liés à l'aménagement des plages et des infrastructures attenantes, à leur dotation en éclairage public, à l'aménagement des accès et des routes y menant, à l'organisation des parkings et des accès aux plages, ainsi qu'à leur entretien.

Recherches des doctorants

L'importance de l'orientation vers les besoins de l'environnement social et économique soulignée

Le Recteur de l'Université d'Oran 2 «Mohamed Benahmed», le professeur Ahmed Chaâlal, a souligné, mardi, l'importance pour les doctorants d'orienter leurs travaux et recherches afin de répondre aux besoins de l'environnement social et économique et de s'inscrire dans les efforts de développement. Dans son allocution à l'occasion du lancement officiel de la formation doctorale pour l'année universitaire 2024-2025 à l'Université d'Oran 2, le même responsable a estimé qu'il est désormais crucial pour les nouveaux doctorants de s'engager dans la démarche des hautes autorités du pays visant à faire de l'université et de la recherche scientifique un moteur du développement

national, et ce, quels que soient leurs domaines de formation, afin de répondre aux exigences de leur environnement social et économique. Il a également mis en avant les efforts de l'Etat pour créer une harmonie entre la formation universitaire post-graduée et les besoins des secteurs économique et social, soulignant que les résultats des mémoires de fin d'études doivent avoir une valeur scientifique, économique et sociale contribuant au développement local et national. Le professeur Ahmed Chaâlal a appelé les nouveaux doctorants à fournir tous les efforts nécessaires pour élever le niveau de l'université algérienne, en formant des étudiants capables de réaliser des recherches scientifiques

innovantes, de qualité, et de produire des brevets d'invention. Il a précisé que leurs travaux, publiés dans des revues et plateformes scientifiques internationales, contribueront sans aucun doute à améliorer la visibilité et le classement de leur établissement universitaire. Il est à noter que l'Université d'Oran 2 « Mohamed Benahmed » a ouvert 38 postes de doctorat pour l'année universitaire 2024-2025, dont 30 en langue anglaise, 5 en comptabilité et 3 en génie industriel, selon le même responsable. Les doctorants suivront, cette année, comme les années précédentes, des matières telles que la philosophie, l'anglais, et les technologies de l'information et de la communication.

Postes et Télécommunications

Campagne de sensibilisation contre fraudes et arnaques en ligne

Dans le cadre de la campagne de sensibilisation continue lancée par le ministère des Postes et Télécommunications concernant la fraude en ligne, sous le slogan: «Ne partagez pas vos informations personnelles en ligne. Soyez vigilants, les fraudeurs attendent l'occasion», la Direction des Postes et Télécommunications de la Wilaya d'Oran a organisé, le dimanche 18 mai 2025, une journée d'étude et de formation à la Chambre de Commerce et d'Industrie. En présence des cadres représentant concernées participant à cette campagne et des représentants des forces de sécurité : la police, la gendarmerie nationale, la Douanes, des représentants des membres du Conseil Supérieur de la Jeunesse, des repré-



sentants du corps exécutif de la wilaya d'Oran. Lors de cette journée de sensibilisation, une présentation a été faite sur le thème de la campagne de sensibilisation par la Directrice de la Poste, ainsi que des interventions de professeurs d'université

et de représentants des forces de sécurité. La journée d'étude a été une occasion importante de sensibiliser et de partager des expériences sur Un phénomène qui se répand de plus en plus dans notre monde numérique.

Des garde-fous pour «Epic Oran-Vert» avec ses 1.000 employés

Les jardins ont repris leur végétation et leur florescence

Un véritable sursaut que connaît l'Entreprise public «Epic Oran -Vert» de gestion de jardins et des espaces verts de la wilaya d'Oran à laquelle un portefeuille lourd et chargé a été confié afin de pallier aux dysfonctionnements et carences constatés auparavant durant la gestion des anciens responsables. Cette dynamique s'inscrit dans le cadre de la nouvelle vision imprégnée par l'actuel wali d'Oran au secteur chargé

de l'entretien et de la réhabilitation des structures verdoyantes locales. Ce qui a renforcé et gonflé les actions prioritaires de cette entreprise étatique de gestion des structures vertes sont les parcs urbains comme ceux de Seddikia appelé «Jardin de liberté» ou encore le jardin méditerranéen Akid. Autant de structures vertes qui sont venues se greffer au Plan d'action 2025 fixé par cette entreprise qui a, en plus, la charge de centaines de petits

jardins et d'espaces verts. Il s'agit d'un secteur qui se redéploie au grand bonheur des familles et des citoyens à l'approche de la saison estivale qui augure une affluence particulièrement dense avec la chaleur qui sévit. Le commun des mortels aura constaté dernièrement que la majorité des jardins de la ville ont vite repris leur végétation et leur florescence après plusieurs mois de dégradation avancée et de décadence. B.H.

Journée nationale de l'Etudiant

Activités multiples dans l'Ouest du pays

Les célébrations marquant le 69e anniversaire de la Journée nationale de l'étudiant, coïncidant avec le 19 mai de chaque année, ont été marquées, lundi dans les wilayas de l'Ouest du pays, par de nombreuses activités scientifiques et culturelles, mettant en lumière le rôle des étudiants dans la lutte pour la libération et dans l'édification nationale. A Oran, le wali Samir Chibani, en présence des autorités civiles, militaires et de la famille révolutionnaire, a présidé la cérémonie de commémoration à l'université Oran 1 " Ahmed Ben Bella ", avec la levée des couleurs nationales, le dépôt d'une gerbe de fleurs et la lecture de la Fatiha du Saint Coran à la mémoire des 24 étudiants martyrs de la Révolution, au niveau du mémorial qui leur est dédié. Un salon des clubs scientifiques et des innovations d'étudiants de l'université Oran 1 a été organisé, ainsi que diverses activités scientifiques, culturelles et sportives dans les universités Oran 2 "Mohamed Benahmed" et l'Université des sciences et technologies "Mohamed Boudiaf". A Nâama, le Centre universitaire "Salhi Ahmed " a accueilli les festivités en présence de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, en visite de travail dans la wilaya. Les cérémonies ont été marquées par la levée du drapeau, le dépôt d'une gerbe de fleurs, la lecture de la Fatiha du Saint Coran, ainsi que par une conférence animée par des enseignants et chercheurs autour de la grève des étudiants du 19 mai 1956 et de leur engagement dans la Révolution contre le colonialisme français. A Mascara, l'université Mustapha-Stambouli a abrité plusieurs expositions mettant en valeur les inventions des étudiants en fin de cycle, organisées par l'incubateur universitaire et supervisées par le wali Fouad Aïssi. Parmi les innovations présentées figuraient un drone destiné à détecter les défaillances des panneaux solaires et un scanner numérique, entre autres. A Tlemcen, les célébrations organisées à l'université "Abou Bakr Belkaid" ont comporté une conférence animée par le professeur d'histoire contemporaine Abdelmadjid Boudjella, évoquant la décision historique prise par les étudiants algériens le 19 mai 1956 de quitter les bancs de l'université pour rejoindre la Révolution. La wilaya de Tissemsilt a connu une ambiance similaire avec des expositions historiques et de projets innovants au niveau de l'université " Ahmed Ben Yahia El-Ouancharissi", en présence du wali Fethi Bouzaïd et de la famille révolutionnaire. A Relizane, les commémorations ont été marquées par des activités culturelles et sportives variées et des expositions. Une cérémonie de recueillement a été organisée à la place de la Résistance, au centre-ville, en présence du wali Kamel Berkane et des autorités locales. L'université Ahmed-Zabana a, quant à elle, accueilli des conférences sur le rôle des étudiants durant la Guerre de libération nationale.

Campagne de pêche du thon rouge

L'Algérie avec pas moins de 30 thoniers, Oran

participe avec 2 navires

Les préparatifs vont bon train dans la wilaya d'Oran pour le lancement de la prochaine campagne de pêche du thon rouge vivant dont le lancement cette année sera donné officiellement le 16 mai prochain et s'étalera jusqu'au 24 juin, a indiqué lundi le directeur de la Pêche et des Ressources halieutiques de la wilaya d'Oran, M Meghni Sendid, précisant à la même occasion que la wilaya d'Oran participera à cette campagne nationale avec deux thoniers sur les 30 programmés à l'échelle nationale représentant un total de 10 ports algériens avec un quota estimé à 2047 tonnes de poissons thonidés sur les 14 existants dans le pays. L'Algérie avait, rappelons-le, pêché avec 34 navires, l'intégralité de son quota de thon rouge, au vif à la Méditerranée, estimée à 2046 tonnes soit une marge d'augmentation de 23 tonnes par rapport à la même période de 2023, selon les statistiques. Pour cette année, les objectifs seraient revus à la hausse puisqu'on parle de 2047 tonnes. B.H.

Relizane

Saisie de 348 gélules hallucinogènes

Les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra d'Ammi Moussa, dans la wilaya de Relizane, ont pu mettre fin aux trafiquants de gélules hallucinogènes et saisir 348 gélules de différents types et une arme blanche prohibée de sixième catégorie. L'opération est due à la bonne exploitation d'informations reçues par les éléments de la brigade indiquant la présence d'un suspect qui distribue des substances psychotropes dans son magasin dans l'un des quartiers de la ville d'Ammi Moussa. Après une opération de surveillance et en coordination avec le parquet compétent, il a été arrêté et lors de la perquisition de son magasin, 341 gélules hallucinogènes de différents types ont été saisis qu'il s'apprêtait à distribuer. Les investigations que les éléments de police ont initiées auprès du suspect ont permis d'arrêter son partenaire dans l'opération et de saisir en sa possession 07 comprimés de substances psychotropes qui ont été préparés pour le processus de vente, des ciseaux utilisés dans le processus de préparation de ces poisons, une somme d'argent estimée à 5.000 DA provenant du produit de la promotion, une arme blanche prohibée de sixième catégorie, un poignard. Les deux suspects ont été déférés devant le Procureur de la République près le Tribunal d'Ammi Moussa. **N.Aymen**

03 personnes arrêtées pour vol

Dans le cadre de la protection des personnes et des biens et de la lutte contre tous les types de criminalité, notamment le phénomène de vol des biens des personnes, les éléments de l'Unité de lutte contre les crimes majeurs du Service de police judiciaire de la Sûreté de wilaya ont pu arrêter 3 personnes impliquées dans une affaire de vol dans un immeuble et récupérer les biens volés. L'opération a eu lieu à la suite de patrouilles nocturnes effectuées par les éléments de police pour sécuriser les citoyens et leurs biens, où 3 suspects ont été arrêtés portant une fontaine à eau et un sac en plastique. Après une fouille, de grandes ampoules d'éclairage extérieur à LED ont été trouvées à l'intérieur et elles ont été transférées au siège de la brigade. Les enquêtes menées par les policiers ont révélé que les objets saisis avaient été volés dans un bâtiment en construction dans un quartier de la ville de Relizane. Un dossier judiciaire a été préparé et présenté au Procureur de la République près le Tribunal de Relizane concernant l'affaire de constitution d'une association de malfaiteurs, dans le but de préparer un délit contre la propriété, vol accompagné de circonstances de multiplicité. **N. Aymen**

Commémoration du 19 mai 1956 à Sidi Bel-Abbès

L'étudiant, ferment de la libération et architecte de la nation

Par Mohamed Nouar

La wilaya de Sidi Bel-Abbès a commémoré avec une gravité intellectuelle insigne le 69ème anniversaire du 19 mai 1956, Journée Nationale de l'Étudiant, inscrivant cette date cardinale non seulement comme un acte de mémoire, mais aussi comme un prisme à travers lequel se diffracte le rôle ontologique de la jeunesse estudiantine dans la genèse et l'épanouissement de la nation algérienne. L'événement dont la trame s'est tissée avec une rigueur conceptuelle manifeste, a réaffirmé la centralité de l'étudiant, hier artisan de l'émancipation et aujourd'hui vecteur essentiel de la construction d'une Algérie en phase avec les défis contemporains. Le cœur mémoriel de cette journée s'est déployé au sein de la bibliothèque centrale de l'université «Abou Bekr Belkaïd», sanctuaire du savoir où la transmission des idées et de l'histoire prend une dimension sacrée. La présence d'une délégation officielle, rehaussée par la présence du premier responsable de l'exécutif : Hadji Kamel, du P/APW, du recteur de l'université: Bouziani Merahi, de la directrice de wilaya du bureau des moudjahidines et d'un aréopage d'autorités locales, accueillie avec la solennité protocolaire de circonstance, a témoigné de la reconnaissance institutionnelle envers le rôle historique et actuel de la communauté estudiantine. L'invocation spirituelle, cristallisée dans la récitation poignante de la Fatiha à la mémoire des martyrs, a rappelé le tribut sacrificiel des pionniers de l'indépendance parmi lesquels nombre d'étudiants ayant troqué les amphithéâtres pour les maquis. L'enceinte universitaire, épice de la germination intellectuelle, a servi de forum pour une exé-

gèse profonde de la thématique. La visite de l'exposition des clubs scientifiques a illustré la pérennité de l'esprit d'innovation et de la quête de connaissance au sein du campus, perpétuant ainsi une tradition d'engagement intellectuel au service du progrès national. Les conférences, moments privilégiés de l'élévation intellectuelle, ont permis une déconstruction analytique du rôle de l'étudiant algérien à travers les âges. L'écoute des versets coraniques et de l'hymne national a réancré la commémoration dans le socle axiologique de l'identité algérienne. L'allocution inaugurale du recteur a souligné la vocation de l'université comme creuset de citoyens éclairés, héritiers d'une histoire et acteurs d'un avenir. L'intervention poignante de la représentante des anciens moudjahidine a établi une connexion intergénérationnelle vitale, transmettant le flambeau de la mémoire combattante. L'analyse magistrale du professeur Lahmar Kada, intitulée "Les étudiants algériens entre le combat, la construction et la fidélité au message des martyrs", a déployé une dialectique rigoureuse de la triple mission historique de l'étudiant. Son propos a mis en lumière la transmutation de l'étudiant combattant, fer de lance de la libération nationale, en un artisan de la reconstruction post-indépendance, porteur d'un héritage idéologique qu'il incombe de vivifier et d'adapter aux enjeux contemporains. La projection d'un film documentaire a offert une immersion visuelle et émotionnelle dans les événements fondateurs, renforçant la dimension pédagogique de la commémoration. La signature de conventions de partenariat entre la Direction des Douanes et l'université a symbolisé une convergence stratégique entre les forces vives de la nation,

ouvrant des perspectives de collaboration fructueuses dans des domaines cruciaux pour le développement socioéconomique. La présentation des projets étudiants, participant à un concours national, a révélé le bouillonnement intellectuel et la capacité d'innovation de la jeunesse algérienne. Les hommages rendus à des personnalités et la reconnaissance des lauréats sportifs ont constitué des actes symboliques forts, saluant l'engagement civique et l'excellence dans diverses sphères de la société. L'inscription mémorielle dans l'espace public s'est manifestée par le baptême de deux enceintes sportives de Sidi Bel-Abbès aux noms des chahids «Ben Ameur Meriem Georgette» au quartier Larbi Ben Mehdi et «Yahia Bouraas» au quartier Sidi Yacine, pérennisant ainsi le sacrifice des héros au cœur du tissu urbain et dans la conscience collective. La pose de la première pierre d'un projet de 190 logements LSP à Tilmouni par le premier magistrat de la wilaya qui n'a pas manqué de signaler, en marge de la cérémonie que chaque événement national sera marqué par des projets sociaux économiques, a marqué une projection tangible vers l'avenir, attestant de la volonté des autorités de répondre aux aspirations légitimes de la population. En cette commémoration du 69ème anniversaire du 19 mai 1956, Sidi Bel-Abbès a transcendé le simple acte de souvenir pour ériger la figure de l'étudiant en un archétype d'engagement historique et de responsabilité civique. Elle a rappelé avec force que l'esprit de résistance et la soif de savoir qui ont animé la jeunesse durant la guerre de libération, demeurent des catalyseurs essentiels pour l'édification d'une Algérie prospère et fidèle à son héritage.

Tissemsilt

Hommage vibrant aux étudiants martyrs de 1956

Par Abdenour M.

L'Université «Ahmed Ben Yahia El-Wancharissi» de Tissemsilt a été le théâtre d'un événement chargé d'histoire et d'émotion : la commémoration du 69e anniversaire de la Journée nationale de l'Étudiant, instituée en souvenir du 19 mai 1956, date à laquelle des centaines d'étudiants algériens ont quitté les bancs de l'université pour rejoindre la lutte armée contre le colonialisme. Présidée par le wali de Tissemsilt, M. Bouzaid Fethi, en présence de nombreuses autorités locales, de la communauté universitaire, de représentants de la société civile et de la famille révolutionnaire, la cérémonie a été marquée par un fort symbolisme patriotique. L'événement s'est déroulé sous le slogan: «Journée de la reconnaissance dans la voie de la fidélité et de la construction», soulignant à la fois l'hommage rendu aux étudiants martyrs et la volonté d'ancrer leur héritage dans l'action présente. La journée a débuté par une levée solennelle de l'emblème national au sein de l'université, suivie du dépôt d'une gerbe de fleurs au pied du monument aux martyrs et de la lecture de la Fatiha à la



mémoire des héros tombés pour l'indépendance de l'Algérie. Ces instants de recueillement ont rappelé le sacrifice ultime de toute une jeunesse instruite qui a renoncé à son avenir académique pour s'engager dans le combat libérateur. L'imam Mansour Besbes, président du conseil scientifique islamique, a pris la parole pour insister sur l'importance de cette date dans la conscience nationale. Dans son allocution, il a évoqué la gran-

deur du geste des étudiants de 1956, en appelant à préserver leur mémoire comme un repère moral et civique. Un représentant des étudiants a, quant à lui, réaffirmé l'engagement de la jeunesse actuelle à poursuivre le chemin tracé par leurs aînés, à travers le savoir, l'innovation et le sens de la responsabilité. Après la cérémonie protocolaire, les invités ont visité un salon universitaire, mettant en avant les créations et projets des clubs scientifiques

et des organisations étudiantes. Le wali, accompagné de sa délégation, a salué l'esprit d'initiative et la créativité des étudiants, exprimant sa fierté face à l'implication de cette jeunesse dans la dynamique de développement local. Des remises de distinctions ont ensuite récompensé les étudiants ayant brillé dans les différentes compétitions scientifiques et sportives organisées par l'université. Un moment de valorisation et d'encouragement, salué par l'ensemble des participants. Dans son discours de clôture, le wali de Tissemsilt a lancé un appel appuyé aux étudiants à s'inspirer du courage et de l'engagement des jeunes de 1956. «Vous êtes les bâtisseurs de l'Algérie de demain», a-t-il déclaré, en soulignant que la réussite académique et la participation active à la vie nationale sont les meilleurs hommages que l'on puisse rendre aux martyrs de la révolution. À travers cette célébration, l'Université de Tissemsilt a brillamment illustré le lien indéfectible entre mémoire historique et ambition nationale. En honorant les sacrifices du passé, elle rappelle à la jeunesse algérienne que son avenir repose sur les valeurs de fidélité, de savoir et de persévérance.

7ème Salon «Cirta-Siyaha 2025» à Constantine

Forte présence du public à l'inauguration

La 7ème édition du Salon international du tourisme et de voyages "Cirta-Siyaha 2025" a été inaugurée, lundi à Constantine en présence d'un public nombreux. Le coup d'envoi de cet événement qui a été donné par les autorités locales, a été marqué par la présence, de jeunes, des familles et des étudiants venus découvrir, notamment les offres promotionnelles proposées par les établissements de transport aérien et les agences de tourisme et des voyages. Selon les organisateurs, 52 exposants algériens et étrangers prennent part à ce Salon international qui se veut une opportunité pour faire valoir le potentiel touristique de cette wilaya chargée d'histoire et promouvoir l'activité touristique et de voyages au service de l'économie nationale. Placé sous le slogan "La numérisation et l'intelligence artificielle: une nouvelle révolution dans l'industrie du tourisme", ce Salon devant se poursuivre jusqu'au 21 mai à l'hôtel Marriott est marqué par la participation d'exposants d'Arabie Saoudite, de Tanzanie, du Sénégal et de Tunisie en plus



d'invités d'honneur du Nigéria et de la Chine, a précisé M. Rachid Yaici, président de l'Office local du tourisme (OLT), organisateur de l'événement. Des professionnels du secteur du Tourisme et des voyages dont la compagnie nationale Air Algérie, et experts universitaires de l'Algérie et de l'étranger, ainsi que des artisans sont présents à ce Salon marqué également par la participation d'établissements financiers d'assurance et de services, selon la même source. Une Journée d'étude traitant du

thème de la numérisation et de l'intelligence artificielle dans le domaine du tourisme et au menu de cette manifestation, a-t-on indiqué, précisant que cette conférence académique est organisée en collaboration avec l'université Abdelhamid Mehri Constantine 2. Ce Salon est organisé sous le patronage du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, le wali de Constantine et l'Office local du tourisme (OLT) en collaboration avec la direction de wilaya du Tourisme et de l'artisanat, entre autres, a-t-on noté.

Bir El Ater (Tébessa)

Mouloudji inaugure un centre psychopédagogique pour enfants déficients mentaux

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, a présidé lundi après-midi l'inauguration d'un centre psychopédagogique pour enfants déficients mentaux dans la commune de Bir El Ater, dans la wilaya de Tébessa. Au premier jour de sa visite dans cette wilaya, la ministre a souligné que ce centre "revêt une grande importance pour l'accueil et la prise en charge conformément à des programmes modernes de cette catégorie d'enfants", affirmant que son "département œuvre en coordination avec les ministères concernés et conformément aux directives avisées du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à assurer à nos enfants à besoins spécifiques une insertion effective et la poursuite de leur instruc-

tion de sorte à leur permettre de parvenir à l'autonomie et à la contribution au développement socioéconomique du pays". Dans les explications données à la ministre sur site, le directeur local de l'action sociale et de la solidarité, Nacer Merouah, a indiqué que la réalisation et l'équipement de cet équipement d'une capacité de 120 lits a mobilisé une enveloppe financière de près de 223 millions DA, relevant que cette structure dotée de classes de cours, d'un internat, d'un réfectoire, d'un stade et d'une salle de sport constitue un acquis pour cette wilaya frontalière qui améliore la prise en charge des enfants à besoins spécifiques. Auparavant, la ministre a inspecté le foyer pour personnes âgées de la commune de Bekkaria après son réaménagement et restauration affirmant à l'occasion "la nécessité de

déployer davantage d'efforts pour une meilleure prise en charge de nos pères et de nos mères et de leur offrir des conditions décentes de résidence". Au début de sa visite, Mme Mouloudji a présidé à l'université de Tébessa l'ouverture d'une conférence sur la contribution du cheikh Larbi Tebessi au renouveau de la pensée islamique et l'émergence de la conscience nationaliste à l'occasion de la journée nationale de l'étudiant (19 mai). Dans son allocution à l'occasion, elle a mis en exergue les efforts de ce cheikh chahid qui fut une grande figure du savoir et du réformisme. La conférence a connu la présentation de plusieurs conférences d'historiens sur la vie, l'œuvre et le combat du cheikh Tebessi contre l'occupation française outre l'hommage rendu à sa petite-fille Fadila Bestandji.

Khenchela

Prochaine réouverture de la station thermale Hammam Leknif

La station thermale à vapeur Hammam Leknif, située dans la commune de Baghaï (wilaya de Khenchela) sera prochainement réouverte aux curistes, a-t-on appris dimanche auprès du directeur local du tourisme et de l'artisanat Tayeb Boudjenane. Dans une déclaration à l'APS, M. Boudjenane a précisé que les travaux d'aménagement et de réhabilitation de cette station touchent à leur fin avec un taux d'avancement estimé à 98 % et sa remise en service sera effectuée dans les prochains jours. Selon le même responsable, il ne reste plus qu'à installer la chaudière électrique et le parachèvement de certaines mesures administratives à accomplir dans les prochains jours avant la réception du projet par les services de la commune de Baghaï en prévision de



la réouverture de la station. Cette station a bénéficié, au titre du programme complémentaire de développement décidé au profit de la wilaya par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, d'une opéra-

tion de plus de 87 millions DA avec un délai d'exécution de 8 mois, selon la même source qui a ajouté que les travaux ont débuté en 2023 avant de s'arrêter durant la même année pour être relancé début 2024.

Journée nationale de l'étudiant à Boumerdes
Inauguration d'une stèle commémorative en hommage à 12 étudiants

Une stèle commémorative a été inaugurée, dimanche à Dellys, à l'Est de Boumerdes, en hommage à 12 étudiants originaires de cette ville, qui ont quitté les bancs de l'école pour rejoindre les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN), en réponse à l'appel à la grève lancé par l'Union générale des étudiants musulmans algériens (UGEMA) le 19 mai 1956. Inscrite dans le cadre de la commémoration du 69e anniversaire de la Journée nationale de l'étudiant, l'inauguration de ce monument s'est déroulée en présence des autorités de la wilaya, de membres de la famille révolutionnaire et de divers organismes. Le projet de cette stèle, réalisé dans la zone de Sidi El Medjni, à l'entrée Sud de la ville de Dellys, a été financé sur le budget de la wilaya et de la commune, selon les explications fournies à l'occasion par le directeur des moudjahidine et ayants droit, Cherikhi Said. L'opportunité a, également, donné lieu au lancement des travaux du projet d'amélioration urbaine de plusieurs quartiers de la commune de Dellys, portant sur la rénovation, la réhabilitation et le bitumage de nombre de routes, en plus de l'installation de l'éclairage public. Etalé sur deux jours, le programme de célébration de la Journée nationale de l'étudiant à Boumerdes prévoit notamment l'animation, à l'université M'hamed Bougara, d'une conférence sur la transition de l'université vers la 4e génération, ainsi que la projection d'un film documentaire sur le mouvement estudiantin algérien et son rôle dans la révolution, et une conférence sur le rôle de l'étudiant algérien durant la guerre de libération. A cela s'ajoute l'organisation de concours intellectuels et scientifiques, des expositions et des journées portes ouvertes sur les départements et spécialités proposés par l'université, outre la finale de la coupe universitaire de football masculin, une représentation théâtrale et la projection d'un film sur le Chahid Taleb Abderrahmane. Un hommage sera aussi rendu à plusieurs familles de Chouhada et de moudjahidine.

Laghouat

Nouveaux projets pour renforcer le réseau d'électricité

Le réseau de distribution de l'électricité dans la wilaya de Laghouat a été renforcé par une série de projets en prévision de la prochaine saison estivale, a-t-on appris lundi auprès de la Direction de distribution de l'électricité et du Gaz (Sonelgaz-distribution). Ces projets consistent en la mise en service de 23 transformateurs électriques de basse tension (BT) à travers les régions qui enregistrent des perturbations récurrentes en matière d'alimentation électrique, la réalisation de 29 kilomètres de nouvelles lignes électriques, et le renforcement du réseau de basse tension (BT) par 11 kilomètres de lignes supplémentaires à travers plusieurs quartiers de la wilaya, a déclaré à l'APS le chargé de la communication de l'entreprise Mourad Ghaïem. Une enveloppe de 280 millions dinars a été allouée pour la concrétisation de ces opérations, qui traduisent les efforts déployés par l'entreprise pour accroître la capacité du réseau électrique et assurer ainsi un service de qualité aux citoyens, notamment pendant les périodes de pic de consommation, a ajouté le même responsable. La direction de distribution dispose actuellement de 4.550 transformateurs électriques de basse tension, un réseau de distribution de basse tension de 3.800 km, et un autre de haute tension (HT) de 4.395 km, en sus de 81 lignes électriques, a-t-il ajouté. La wilaya de Laghouat compte un total de 134.109 abonnés au réseau de distribution d'électricité, selon la même source.

المكتب العمومي للتوثيق
للاستاذ: مولاي علي بوزيان
الموتق بوهراڻ رمز رقم: 0002256
منطقة جامعة العلوم والتكنولوجيا حي ألف سكن
توسيع الموضوع الاجتماعي للفرع الثاني
للشركة ذات المسؤولية المحدودة
المسماة بروتك للاستيراد والتصدير.
رأسمالها الاجتماعي : 66.700.000 دج.
مقرها الاجتماعي حي محي الدين رقم 70 نهج مصطفى
بن بولعيد المحل رقم 01 (وهران).
السجل التجاري رقم: 03 ب 31/00-0106615,
المؤرخ في 2023/08/27
بموجب عقد تلقاه المكتب العمومي للتوثيق المشار إليه
أعلاه بتاريخ 15 ماي 2025، المسجل بصفة قانونية،
قرر الشريكين توسيع الموضوع الاجتماعي للفرع الثاني
الثالث الكائن بحي محي الدين رقم 70 نهج مصطفى بن
بولعيد الطابق الأول (وهران)، وهذا بإضافة النشاط
الثاني التالي: 504.206 تجارة بالتجزئة لتجهيزات
المراقبة عن طريق الفيديو غير المجهزة للروية الليلية
والتي لا تستعمل الإرسال عن بعد عبر المجالات الهرتزية
نشاط منظم. ستودع نسختان من هذا العقد بالمركز
الوطني للسجل التجاري بوهراڻ.

للنشر / الموتق
21.05.2025

المكتب العمومي للتوثيق
للاستاذ: مولاي علي بوزيان
الموتق بوهراڻ رمز رقم: 0002256
منطقة جامعة العلوم والتكنولوجيا حي ألف سكن
توسيع الموضوع الاجتماعي للفرع الثاني
للشركة ذات المسؤولية المحدودة
المسماة بروتك للاستيراد والتصدير.
رأسمالها الاجتماعي : 66.700.000 دج.
مقرها الاجتماعي حي محي الدين رقم 70 نهج مصطفى
بن بولعيد المحل رقم 01 (وهران).
السجل التجاري رقم: 03 ب 31/00-0106615,
المؤرخ في 2023/08/27
بموجب عقد تلقاه المكتب العمومي للتوثيق المشار إليه
أعلاه بتاريخ 15 ماي 2025، المسجل بصفة قانونية،
قرر الشريكين توسيع الموضوع الاجتماعي للفرع الثاني
الثاني الكائن بحي محي الدين رقم 70 نهج مصطفى بن
بولعيد الطابق الأول (وهران)، وهذا بإضافة النشاط
الثاني التالي: 105.520 صناعة تجهيزات المراقبة عن
طريق الفيديو غير المجهزة للروية الليلية والتي لا
تستعمل الإرسال عن بعد عبر المجالات الهرتزية نشاط
منظم. ستودع نسختان من هذا العقد بالمركز الوطني
للسجل التجاري بوهراڻ.

للنشر / الموتق
21.05.2025

المكتب العمومي للتوثيق
للاستاذ: مولاي علي بوزيان
الموتق بوهراڻ رمز رقم: 0002256
منطقة جامعة العلوم والتكنولوجيا حي ألف سكن
توسيع الموضوع الاجتماعي للفرع الثاني
للشركة ذات المسؤولية المحدودة
المسماة بروتك للاستيراد والتصدير.
رأسمالها الاجتماعي : 66.700.000 دج.
مقرها الاجتماعي حي محي الدين رقم 70 نهج مصطفى
بن بولعيد المحل رقم 01 (وهران).
السجل التجاري رقم: 03 ب 31/00-0106615,
المؤرخ في 2023/08/27
بموجب عقد تلقاه المكتب العمومي للتوثيق المشار إليه
أعلاه بتاريخ 15 ماي 2025، المسجل بصفة قانونية،
قرر الشريكين توسيع الموضوع الاجتماعي للفرع الثاني
الرابع الكائن بحي محي الدين رقم 70 نهج مصطفى بن
بولعيد الطابق الثاني (وهران)، وهذا بإضافة النشاط
الثاني التالي (305.035): تجارة بالجملة لتجهيزات
المراقبة عن طريق الفيديو غير المجهزة للروية الليلية
والتي لا تستعمل الإرسال عن بعد عبر المجالات الهرتزية
نشاط منظم. ستودع نسختان من هذا العقد بالمركز
الوطني للسجل التجاري بوهراڻ.

للنشر / الموتق
21.05.2025

مجلس قضاء تيارت
محكمة السوفّر
ولهذه الأسباب
قضت محكمة السوفّر فصلا في قضايا شؤون
الأسرة علنيا ابتدائيا حضوريا في الشكل: قبول
دعوى بعد الخبرة شكلا - في الموضوع/ الحجر
على المسمى سوليم أيمن عبد الوهاب المولود
بتاريخ 12/31/ بالسوفّر 1997 غين احمد
وبحلايلف خيرة مع تعيين المرجع مقدما عليه
يتولى تسيير شؤونه الإدارية والمالية والقانونية
مع رعايته. والتأشير بذلك على شهادة ميلاد
المحجور عليه مع وجوبا إظهار الحكم هذا
بإحدى الصحف المقررة للإعلام وتعليق نسخة
منه على لوحة إعلانات المحكمة وأخرى
بالبليدية وتحميل المرجع المصاريف القضائية
450 دج بذا صدر هذا الحكم وأفصح به جهارا
بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ أعلاه
وأعضياه نحن الرئيس وأمين الضبط
الرئيس / أمين الضبط
21.05.2025

ETUDE NOTARIALE
DE MAITRE MOURAD BOUTEFLIKA
NOTAIRE A ORAN, RUE DU 20 AOUT N°25
DEPOT DE PROCES VERBAL
Aux termes de l'acte établi en notre étude
le 19 MAI 2025, enregistré, suite au pro-
cès verbal de l'Assemblée générale ex-
traordinaire de la société en liquidation,
en date du 26 Novembre 2024, de la
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE MOS-
TAGANEM (SCIMO) dont le siège à Mos-
taganem Banque de développement lo-
cal, durée 99 ans, capital sociale vingt
millions dinars algérien (20.000.000,00
DA). Objet de la société : PROMOTION
IMMOBILIERE , les membres de la so-
ciété ont décidé : Application de la réso-
lution de l'Assemblée générale du 15 fé-
vrier 2024.Nomination du commissaire
aux comptes. Publicité.
Pour avis, le Notaire

SOS
Un Handicapé (amputé de
la jambe), père de 04 en-
fants, nécessite en extrême
urgence une moto à 3
pneus pour le transport des
enfants à l'école (distance
de 05 KM du domicile)
Lance un appel aux âmes
charitables.

Tél:0670.641.690

المكتب العمومي للتوثيق
للاستاذ: مولاي علي بوزيان
الموتق بوهراڻ رمز رقم: 0002256
منطقة جامعة العلوم والتكنولوجيا حي ألف سكن
انشاء فرع ثانوي خامس
للشركة ذات المسؤولية المحدودة
المسماة بروتك للاستيراد والتصدير.
رأسمالها الاجتماعي : 66.700.000 دج.
مقرها الاجتماعي حي محي الدين رقم 70 نهج مصطفى
بن بولعيد المحل رقم 01 (وهران).
السجل التجاري رقم: 03 ب 31/00-0106615,
المؤرخ في 2023/08/27
بموجب عقد تلقاه المكتب العمومي للتوثيق المشار إليه
أعلاه بتاريخ 15 ماي 2025، المسجل بصفة قانونية،
قرر الشريكين انشاء فرع ثانوي خامس كائن بحي محي
الدين رقم 70 نهج مصطفى بن بولعيد الطابق الأرضي
يحمل رقم 02 (وهران)، واستغلاله في النشاط المتمثل
في: 437.102 استيراد تجهيزات المراقبة عن طريق
الفيديو غير المجهزة للروية الليلية والتي لا تستعمل
الإرسال عن بعد عبر المجالات الهرتزية (نشاط منظم).
ستودع نسختان من هذا العقد بالمركز الوطني للسجل
التجاري بوهراڻ.

للنشر / الموتق
21.05.2025

المكتب العمومي للتوثيق
للاستاذ: مولاي علي بوزيان
الموتق بوهراڻ رمز رقم: 0002256
منطقة جامعة العلوم والتكنولوجيا حي ألف سكن
انشاء فرع ثانوي خامس
للشركة ذات المسؤولية المحدودة
المسماة بروتك للاستيراد والتصدير.
رأسمالها الاجتماعي : 66.700.000 دج.
مقرها الاجتماعي حي محي الدين رقم 70 نهج مصطفى
بن بولعيد المحل رقم 01 (وهران).
السجل التجاري رقم: 03 ب 31/00-0106615,
المؤرخ في 2023/08/27
بموجب عقد تلقاه المكتب العمومي للتوثيق المشار إليه
أعلاه بتاريخ 15 ماي 2025، المسجل بصفة قانونية،
قرر الشريكين انشاء فرع ثانوي خامس كائن بحي محي
الدين رقم 70 نهج مصطفى بن بولعيد الطابق الأرضي
يحمل رقم 02 (وهران)، واستغلاله في النشاط المتمثل
في: 437.102 استيراد تجهيزات المراقبة عن طريق
الفيديو غير المجهزة للروية الليلية والتي لا تستعمل
الإرسال عن بعد عبر المجالات الهرتزية (نشاط منظم).
ستودع نسختان من هذا العقد بالمركز الوطني للسجل
التجاري بوهراڻ.

للنشر / الموتق
21.05.2025

Vends
Je mets en vente un ap-
partement 02 pièces cuis-
ine salle de bain + toilettes.
11ème étage (sans ascen-
seur) acté + livret foncier
.situé a cité lescure avec
une vue panoramique sur
mer et très bonne voisina-
ge pour plus d'information
veuillez contactez
le numéro
0556 366 201

Location
Appartement
Loue appartement neuf
F2 Standing dans la
nouvelle cité 712 à
Chorfa à Chlef
Contactez le :
0541/66/53/51
Non sérieux s'abstenir.

المكتب العمومي للتوثيق
للاستاذ: مولاي علي بوزيان
الموتق بوهراڻ رمز رقم: 0002256
منطقة جامعة العلوم والتكنولوجيا حي ألف سكن
تغيير المقر الاجتماعي
للشركة ذات المسؤولية المحدودة
المسماة فابريتاك
رأسمالها الاجتماعي : 1.000.000 دج.
مقرها الاجتماعي حي عبد المومن نهج شكيب
أرسلان رقم 48 المحل 02 (وهران).
السجل التجاري رقم: 11 ب 31/00-0112698,
المؤرخ في 2022/06/30
بموجب عقد تلقاه المكتب العمومي للتوثيق المشار
إليه أعلاه بتاريخ 15 ماي 2025، المسجل بصفة
قانونية، قرر الشريكين تغيير المقر الاجتماعي
للشركة بتحويله من العنوان الكائن بحي عبد المومن
نهج شكيب أرسلان رقم 48 المحل 02 (وهران) إلى
العنوان الكائن بحي محي الدين رقم 70 نهج
مصطفى بن بولعيد الطابق الثالث، رقم 01 (وهران).
ستودع نسختان من هذا العقد بالمركز الوطني
للسجل التجاري بوهراڻ.

للنشر / الموتق
21.05.2025

المكتب العمومي للتوثيق
للاستاذ: مولاي علي بوزيان
الموتق بوهراڻ رمز رقم: 0002256
منطقة جامعة العلوم والتكنولوجيا حي ألف سكن
توسيع الموضوع الاجتماعي للفرع ثانوي الرابع
للشركة ذات المسؤولية المحدودة
المسماة بروتك للاستيراد والتصدير.
رأسمالها الاجتماعي : 66.700.000 دج.
مقرها الاجتماعي حي محي الدين رقم 70 نهج مصطفى
بن بولعيد المحل رقم 01 (وهران).
السجل التجاري رقم: 03 ب 31/00-0106615,
المؤرخ في 2023/08/27
بموجب عقد تلقاه المكتب العمومي للتوثيق المشار إليه
أعلاه بتاريخ 15 ماي 2025، المسجل بصفة قانونية،
قرر الشريكين توسيع الموضوع الاجتماعي للفرع ثانوي
الرابع الكائن بحي محي الدين رقم 70 نهج مصطفى بن
بولعيد الطابق الثاني (وهران)، وهذا بإضافة النشاط
الثاني التالي: 305.035 تجارة بالجملة لتجهيزات
المراقبة عن طريق الفيديو غير المجهزة للروية الليلية
والتي لا تستعمل الإرسال عن بعد عبر المجالات الهرتزية
(نشاط منظم). ستودع نسختان من هذا العقد بالمركز
الوطني للسجل التجاري بوهراڻ.

للنشر / الموتق
21.05.2025



Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الدويان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ : دوي بونوة بن ذهيبية
محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم
مجلس قضاء مستغاثم
الكائن ب 72 مسكن حي الشيخ حمادة
المواد 612، 613 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
بتاريخ ... من شهر ... سنة الفين وخمسة وعشرون
2025/.../..... وعلى الساعة..... نحن الأستاذ دوي بونوة بن
ذهيبية محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم، مجلس قضاء
مستغاثم، الكائن مكتبه ب 72 مسكن حي الشيخ حمادة مستغاثم
الموقع أدناه. بناءا على الإنن بالنشر الصادر عن محكمة عين
تادلس رقم الترتيب رقم 25/00317. بطلب من السيد ساكو
نصر الدين بن رايح، الساكن ب : حي البناء الذاتي بسيدي عيسى
ولاية المسيلة. تنفيذاً لعقد وديعة المؤرخ في 2024/06/05
فهرس رقم 24/508 والممهور بالصيغة التنفيذية رقم 24/508.
والقاضية ب : إلزام المودع لديه السيد حلاص بن تمره بن
عيسى أن يرد للمودع السيد ساكو نصر الدين بن رايح مبلغ
خمسة ملايين دينار جزائري: 5.000.000. كلنا السيد: حلاص
بن تمره بن عيسى، الساكن ب : حي 106 مسكن بالمعاصرة ولاية
مستغاثم. ونبهناه بأن له مهلة 15 يوما للوفاء تسري من تاريخ
تبليغه هذا المحضر والا نفذ عليه جبرا بكل الطرق القانونية.
ولكي لا يجهل ما تقدم. إثباتا لذلك بلغنا وتكلمنا كما ذكر أعلاه
وسلمنا نسخة من هذا المحضر للمخاطب الكل طبقا للقانون.
المحضر القضائي
21.05.2025

المكتب العمومي للتوثيق
نايت سيدي أحمد ربيعة 3569
09 شارع خلاط الحبيب وهران
للمؤسسة ذات الشخص الوحيد ذات المسؤولية المحدودة
المسماة: أمانيلا
المقدر رأسمالها: 100.000.00 دج
الكائن مقرها الاجتماعي بولاية وهران، بلدية السانية، حي زبانة
رقم: 14، المحل رقم: 02
المقيدة بالسجل التجاري رقم: 25 ب 31/00-0120163 بتاريخ
06 جانفي 2025
رقم التعريف الجبائي 002531012016386
بموجب عقد حرر بالمكتب المذكور أعلاه بتاريخ 18 ماي
2025، مسجل في أوانه، تم توسيع الغرض الاجتماعي
للمؤسسة المذكورة بإضافة النشاطات التالية : - 428201
استيراد المواد المرتبطة بميدان النسيج 428301: استيراد
اللبسة و لواحق الملابس 428302 استيراد البازرة والنساجة -
428303 استيراد ملابس العمل للرجال والنساء، - 428304
استيراد الألبسة الرياضية 428501 استيراد الأحذية 428502
استيراد الأحذية المهنية والرياضية، - 428503 استيراد
الأحذية الخاصة الطبية 428504 استيراد المنتجات الجلدية
الجاهزة للاستعمال 428701 استيراد الألبسة و الأحذية من
نفس العلامة 446101 استيراد تجهيزات و أدوات التسلية و
الرياضة. ونتيجة لما ذكر أعلاه تم تعديل القانون الأساسي
للشركة وخاصة المادة رقم 02 منه. تم إيداع نسختين من هذا
العقد لدى المركز الوطني للسجل التجاري لولاية وهران.
للاعلان/ الموتقة
21.05.2025

A la quête d'un premier résultat positif à l'extérieur depuis la 6ème journée

MCO: Zéro point loin d'Oran depuis 7 mois!

Par Rachid B.

Pire équipe de Ligue 1 hors de ses bases, le Mouloudia d'Oran aspire à corriger cette bizarrerie dès demain à l'occasion de son déplacement à Constantine où il défiera le Chabab local dans le cadre de la mise à jour du championnat national. Avec un seul point ramené de l'extérieur cette saison, le club d'El-Hamri espère, en effet, reprendre ce qui faisait sa force à un moment donné de l'histoire à même de revenir de cette vadrouille à l'est avec les points qui lui permettrait de faire un grand pas vers le maintien parmi l'élite footballistique. La dernière fois que ce MCO version Hyproc est revenue à Oran avec un résultat probant, c'était lors du choc face au Paradou au temple olympique du 5-juillet (1-1), le 27 octobre dernier, à l'occasion de la 6ème journée de Ligue 1. Autrement dit, depuis presque sept longs mois et autant de désillusions à l'extérieur où les Rouge et Blanc ont perdu toutes leurs rencontres disputées, que cela soit

sous les ordres d'Eric Chelle ou ceux d'Abdelkader Amrani ! Une hémorragie de points que le dernier technicien nommé veut absolument stopper dès ce jeudi et les retrouvailles avec son ancien club. Ce sera, forcément, plus facile à dire qu'à faire, notamment dans les conditions actuelles où l'équipe-fanion manque terriblement de solutions offensives avec les forfaits à répétition de ses attaquants Yacine Aliane, Azizi Moulay et Zoubir Motrani, autrement dit, les meilleures armes de son avant-garde désormais décimée. Contraint d'imaginer un nouveau circuit avec des éléments qui ne présentent, néanmoins, guère de réelles garanties à l'image de l'avant-centre Karim Aribi et de l'Ivoirien Sylla, le staff technique mouloudéen comptera, une nouvelle fois, sur le longiligne gambien Jobe qui, même s'il n'a rien montré de fameux depuis son arrivée, reste sur un doublé heureux face au NC Magra (2-1). Avec la programmation de la rencontre à Biskra pour lundi, il est, en outre, prévu que la délégation du MCO ne retourne pas au bercail au

coup de sifflet final de sa confrontation avec le CSC. Les coéquipiers de Juba Aguiéb séjourneront, ainsi, dans l'antique Cirta jusqu'à la veille de leur match face à l'USB, pour rejoindre la capitale des Zibans. Deux déplacements en un pour les Rouge et Blanc mais un seul objectif : ne surtout pas rentrer bredouilles, question de baliser le terrain d'un maintien rendu plus accessible grâce, en partie, aux contre-performances des équipes du bas de tableau. S'ils venaient à s'assurer la moitié des gains mis en jeu lors de ces deux rencontres respectives face au CSC et à l'USB, soit trois points sur les six possibles, les Oranais n'auraient plus besoin que de gagner à domicile ce qui leur reste à jouer, à savoir deux joutes face au MC El-Bayadh et l'USM Alger, pour s'assurer au moins une saison supplémentaire en Ligue 1. Un défi difficile à relever vu les limites criardes de l'effectif dont il dispose, mais un défi à la portée d'un Amrani qui avait déjà démontré, dans un passé récent, qu'il était l'homme des grands rendez-vous.

Ligue 1 Mobilis

Le MCA reprend seul les commandes

Le MC Alger, large vainqueur de l'ES Sétif (4-1) lundi en clôture de la 26ème journée de Ligue 1 Mobilis de football, a repris seul les commandes du championnat, profitant au passage de la défaite surprise vendredi de son ex-co-leader la JS Kabylie à domicile face à la JS Saoura (1-2), tandis que le CR Belouizdad s'est contenté du point du match nul en déplacement contre l'ASO (1-1) manquant ainsi l'occasion de se hisser à la deuxième position. Dos au mur après une série en dents de scie, les hommes de Khaled Benyahia ont renoué de fort belle manière avec le succès en surclassant leur adversaire du jour grâce notamment à un doublé de son attaquant international guinéen, Bangoura. Un large succès qui permet au MCA (49 pts) de s'emparer seul de la première place du classement avec trois longueurs d'avance sur son dauphin la JSK, en plus d'un match en retard à livrer vendredi prochain contre son rival de toujours l'USM Alger. Les Vert et Rouge sont bien partis pour conserver leur couronne à quatre journées de l'épilogue. Dans l'autre match au programme, le CR Belouizdad a laissé filer l'occasion de déloger la JSK de la deuxième place après son nul face à l'ASO Chlef (1-1). Les choses avaient pourtant bien commencé pour les visiteurs qui ont ouvert la marque dès la 3e minute par Abderrahmane Meziane. Nullement affectés, les hommes de Samir Zaoui ont réussi à remettre les pendules à l'heure grâce à une réalisation de Bounoua (51e). Avec ce semi-échec, le CRB reste scotché à la 3e place avec 45 unités à une longueur de la JSK et quatre du leader, tandis que l'ASO est logée à la 9e position. Dans les autres matchs de cette journée, disputés vendredi, samedi et dimanche, la JS Kabylie, battue à domicile face à la JS Saoura (1-2), a raté l'occasion d'occuper seule

la tête du classement. Un coup d'arrêt pour les "Canaris", qui ont enchaîné auparavant une belle série de 9 matchs sans défaite. De son côté, la JSS réalise une bonne opération en remontant à la 7e place avec 35 points, et assure quasiment son maintien. Au stade Nelson-Mandela de Baraki, le Paradou AC a dicté sa loi face à une équipe de l'USM Alger qui peine à retrouver ses sensations, en s'imposant sur le score 3 à 1, grâce notamment à un doublé de Boulbina (4e, 90e+6), qui conforte sa position en tête du classement des buteurs du championnat avec 18 réalisations. En bas du tableau, le MC Oran et l'Olympique Akbou, vainqueurs à domicile respectivement contre le NC Magra et l'USM Khenchela, sur le même score (2-1), ont réalisé une bonne opération dans la course au maintien. Dans le même temps, l'ES Mostaganem a réalisé une mauvaise opération dans la course au maintien, en se contentant d'un nul à domicile face au MC El-Bayadh (0-0), alors que le CS Constantine a

enchaîné, en battant à domicile l'US Biskra (3-0). L'ESM, qui espérait confirmer son réveil, s'est heurtée à une accrocheuse équipe du MCEB, qui repart avec un point précieux. La formation de Mostaganem a terminé la partie en infériorité numérique, après l'expulsion de l'attaquant, Siam, en début de la seconde période (50e). Au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, le CSC, qui reste sur un succès en déplacement face à l'ES Sétif (1-0), a dû attendre le dernier quart d'heure pour battre la lanterne rouge l'US Biskra (3-0). Merbah (75e), Benchaïra (80e), Belhocini (84e), ont permis au CSC d'enchaîner et rejoindre l'ASO Chlef à la 9e place, avec 32 points chacun. Les Constantinois peuvent prétendre soigner leur classement, puisqu'ils comptent trois matchs en retard. De son côté, l'USB, qui aligne un septième match sans victoire met déjà un pied en Ligue 2 amateur. Avec huit points de retard sur le premier non reléguable, les Biskris auront besoin d'un miracle pour assurer leur maintien.

Ligue 1 Mobilis (26ème journée)

L'ESM tenue en échec par le MCEB

L'ESM, avant-dernière au classement de la Ligue 1 Mobilis, a laissé filer deux précieux points après avoir été tenue en échec par le MC El Bayadh, ce dimanche, à l'occasion de la suite de la 26e journée. À la suite de ce résultat, qui fait beaucoup plus les affaires des visiteurs que des locaux, l'ESM remonte à la 14e position (27 pts), mais compte le même nombre de points que le NCM (15e), premier reléguable. À l'image de son hôte, le MCEB gagne une place et passe du 8e au 7e rang (35 pts). Cette 26e manche se poursuit en ce moment avec le match CSC - USB, dont le coup d'envoi a été donné à 18h00 au stade Chahid Hamlaoui. Dans les quatre autres matchs de cette journée, disputés vendredi et samedi, la JSK, coleader, a été piégée dans son antre par la JSS (1-2), le Paradou a surclassé l'USMA (3-1), l'Olympique Akbou a renoué avec la victoire en disposant de l'USMK (2-1), alors que le MCO a pris ses distances avec la zone de turbulences en battant le NCM (2-1).

Ligue 2 Amateur

07 clubs endettés sanctionnés par la LNFA

Sept clubs de la Ligue 2, n'ayant pas assaini leur situation financière vis à de la Ligue nationale de football amateur (LNFA), ont été sanctionnés par défalcation de points. Les clubs concernés par ces sanctions sont: le SKAF Khemis Miliana (2 points), le SC Mecheria (2 points), l'Olympique Magrane (2 points), le MCB Oued Sly (2 points), le NRB Teleghma (1 point), l'IRB Ouargla (1 point), l'US Souf (1 point). La commission de discipline de la LNFA a également infligé des sanctions à cinq clubs de la division Inter-Régions et deux de la Régionale. Par ailleurs, la LNFA a indiqué aux clubs réfractaires qu'elle n'accepterait aucun dossier d'engagement pour la nouvelle saison sans l'apurement total des dettes. A l'issue de la 30e et dernière journée de la Ligue 2 amateur, l'ES Ben Aknoun (Centre-Ouest) et le MB Rouissat (Centre-Est) ont décroché l'accession en Ligue 1 Mobilis la saison prochaine, alors que l'IRB Ouargla, l'Olympique Magrane, l'US Souf, le SKAF Khemis-Miliana, le MCB Oued Sly et le SC Mecheria ont été relégués en division Inter-Régions.

Athlétisme (Championnat de France interclubs)

Nouveau record d'Algérie du 5000m/marche pour Benhammouda



L'Algérien Ismaïl Benhammouda a établi un nouveau record d'Algérie du 5000 mètres/marche, parcouru en 19:26.81, lors de l'édition 2025 du Championnat de France interclubs (Elite II), disputé ce dimanche matin à Clermont Ferrand. L'ancien record national sur cette distance était détenu par le marcheur Hicham Medjber, avec un chrono de 19 minutes, 27 secondes et 30 centièmes. Sociétaire du club SCO Sainte-Marguerite Marseille, Benhammouda s'était imposé devant Martin Come, du club Clermont Auvergne Athlétisme, 2e en 21:43.05, au moment où Maxime Lecaplain, du Caen Athlétic Club, avait complété le podium en 21:52.15. Juste après la fin de la course, la Fédération algérienne d'athlétisme (Algeria Athletics) a envoyé un message de félicitation à Benhammouda, en lui souhaitant bonne chance dans les échéances à venir.

Aviron

Les sélections algériennes en stage de préparation à Mila

Les sélections algériennes (juniors et seniors) d'aviron sont entrées en regroupement jeudi au barrage de Béni Haroune, dans la wilaya de Mila, pour un stage de préparation de dix jours, qui se poursuivra jusqu'au 25 mai, dans la perspective de préparer les importantes échéances internationales à venir, a indiqué la Fédération algérienne des sociétés d'aviron et de canoë kayak (FASACK). Le groupe comporte un total de vingt rameurs (messieurs et dames), relevant des catégories juniors et seniors, sous la direction de l'entraîneur national, Mohamed Ryad Garidi. Le coach sera secondé dans sa tâche par l'entraîneur adjoint Kamel Aït Daoud, a précisé la FASACK, dans un bref communiqué, diffusé sur ses réseaux sociaux.

Retour du concours d'Alhan Wa Chabab

La commission des jurys

sera à Oran le 30 mai

Enfin, après plus de 07 années d'absence, le concours d'Alhan Wa Chabab est de retour dans plusieurs wilayas du pays. Les jeunes, âgés entre 18 et 30 ans, ne vont certainement pas rater l'occasion pour y participer. A Oran, les jeunes postulants de cette 9ème édition ont rendez-vous avec les membres de la commission des jurys, le 30 de ce mois de mai, au niveau du Palais de la Culture « Zeddour Brahim », situé au centre de la ville d'Oran. Compte tenu du nombre de postulants à ce concours dans d'autres wilayas du pays, on s'attend à une forte participation le 30 mai prochain à Oran. Ainsi, à tour de rôle, les jeunes passeront devant les membres de la commission.

La nouvelle du retour d'Alhan Wa Chabab n'est pas passée sans réactions. Beaucoup de jeunes nous ont exprimé leur satisfaction face au retour de ce concours qui a été, durant des années, derrière la découverte d'un nombre très important de jeunes chanteurs aux talents avérés dont certains sont devenus, par le temps, des vedettes dans le monde de la musique et du cinéma. Pour rappel, le concours Alhan Wa Chabab a été conçu dans les années 1970, puis relancé en 2010 par la Télévision publique.

A.Kader

Tizi-Ouzou

Sortie prochaine du film documentaire sur le militant nationaliste Ali Laimeche

Un nouveau film documentaire "Ali Laimeche, une utopie en marche" sur la vie et le parcours du militant nationaliste sortira prochainement dans les salles et sera, également, diffusé sur une plateforme numérique, a-t-on appris lundi du réalisateur du film, Arab Yazid.

"Une projection en avant-première, du film a été organisée lors de la 4e édition du salon du livre amazigh de Ouacifs, au Sud de Tizi-Ouzou, tenue fin avril dernier, et nous travaillons actuellement à assurer une tournée nationale pour le film qui retrace la vie d'un pionnier du mouvement national", a déclaré à l'APS, le réalisateur.

L'œuvre cinématographique de 80 minutes, un documentaire historique, est un périple sur les traces du militant nationaliste disparu il y a 79 ans, en août 1946. "Le film capte des situations concrètes et réelles. C'est un travail qui interroge un réel, des lieux et des personnages sur le parcours et l'influence du militant nationaliste", a précisé le réalisateur.

L'intérêt de ce travail, a-t-il ajouté, est "de mettre en lumière le parcours de ce personnage important de l'histoire du mouvement national qui a contribué au recrutement et à la formation de plusieurs leaders nationalistes".

"Il a été également, l'un des premiers à initier les femmes au combat politique à travers des cours de chants révolutionnaires qu'il leur dispensait", a expliqué Arab Yazid.

Né en juillet 1925 au village Icheriwène à Tizi Rached, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, Laïmeche a adhéré au combat politique à l'âge de 17 ans, et fut parmi les fondateurs du mouvement national déterminé à arracher l'indépendance de l'Algérie. Il est mort très jeune, à l'âge de 21 ans.

Ballalou préside un atelier régional sur la préservation et la valorisation des musées

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a présidé, dimanche à Alger, l'ouverture des travaux d'un atelier régional sur la préservation et la valorisation des musées et des collections muséales, afin d'unifier les efforts et de formuler une stratégie régionale harmonieuse à même de renforcer le rôle des musées.

Cette rencontre, qui s'étalera sur deux jours au Palais de la culture Moufdi Zakaria, a été organisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALESCO), en coordination avec le ministère de la Culture et des Arts, et en présence de la présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Ibtissem Hamlaoui, du président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Mohamed Boukhari, du Directeur général des Archives nationales, Mohamed Bounaâma, du représentant du bureau régional de l'UNESCO, Karim Hendili, ainsi que du représentant de l'ALESCO, Humaid Al-Nofali.

A cette occasion, M. Ballalou a précisé que la tenue de cet atelier constitue "l'une des étapes du processus d'ouverture de l'Algérie sur la coopération régionale, arabe et internationale et reflète notre engagement collectif à protéger notre patrimoine culturel de l'humanité et à valoriser son rôle dans la construction de sociétés plus cohésives et ouvertes sur l'avenir".

Les musées "sont devenus, aujourd'hui, des centres dynamiques du savoir, du dialogue et de l'innovation culturelle", a-t-il souligné, ajoutant que l'Algérie "s'emploie, dans le cadre du plan d'action du secteur de la Culture et des Arts, à ce que les musées ne se contentent pas seulement de préserver les col-



lections et les pièces archéologiques, mais aussi de contribuer efficacement à la préservation de la mémoire collective et au renforcement de l'identité nationale, ainsi que d'adhérer au processus de développement durable".

Dans ce sillage, M. Ballalou a réitéré "la pleine disposition" de son département ministériel à poursuivre la coopération avec l'UNESCO et l'ALESCO, ainsi qu'avec l'ensemble des partenaires régionaux en vue de "protéger notre patrimoine muséal et d'assurer sa transmission aux générations à venir dans les meilleures conditions", soulignant "les efforts déployés en matière de protection des musées et de renforcement de leur rôle sociétal, en phase avec la vision judicieuse du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour l'ancrage des principes de bonne gouvernance et le renforcement de la présence de la culture dans le processus d'édification de l'Algérie nouvelle".

Le ministère de la Culture et des Arts œuvre à "la promotion de la coopération avec tous les pays qui partagent avec nous les principes et les clauses contenus

dans les conventions internationales dans le but d'élaborer une vision commune sur l'avenir des musées à même de renforcer la sécurité culturelle, de préserver la mémoire et d'investir dans l'économie créative", a estimé le ministre.

De son côté, le responsable du programme Culture au bureau régional de l'UNESCO, M. Karim Hendili, a affirmé que la tenue de cette rencontre internationale en Algérie "revêt une dimension supplémentaire", d'autant plus qu'elle coïncide avec la clôture du mois du patrimoine (18 avril-18 mai) et la journée internationale des musées, une occasion où l'accent est mis sur la situation des musées dans la région en vue de trouver "des moyens efficaces pour renforcer la coopération régionale, échanger les expertises, et apporter un soutien aux pays qui s'emploient à promouvoir le rôle des musées à la lumière des réalités contemporaines".

Pour sa part, le directeur du département Culture à l'ALESCO, M. Humaid Al-Nofali, a salué "les efforts déployés par l'Algérie pour préserver le patrimoine muséal et protéger les collections muséales afin de les transmettre aux jeunes générations", soulignant que l'ALESCO œuvre à valoriser les expériences réussies dont l'expérience algérienne, afin de les généraliser aux autres pays arabes, à travers des ateliers de formation visant à promouvoir et à valoriser leurs musées".

A noter, les experts procèderont, durant les travaux de cette réunion, à l'évaluation de la mise en œuvre de la recommandation de l'UNESCO relative à la protection et à la promotion des musées et de leurs collections, outre l'exploration de solutions aux défis actuels auxquels sont confrontés les musées, le renforcement de la coopération régionale et l'échange d'expertises, en vue de formuler des recommandations à même d'assurer l'avenir des musées dans la région.

Festival national de la musique et de la chanson citadine à Annaba

L'artiste tunisien Mohamed Jebali enchante le public de la soirée de clôture

La 17ème édition du Festival national de la musique et de la chanson citadine a été clôturée samedi soir à Annaba par un cocktail de chansons mélodieuses de l'artiste tunisien Mohamed Jebali qui a charmé le public présent.

Jebali qui participe à la manifestation en tant qu'invité d'honneur a particulièrement enflammé l'assistance nombreuse au théâtre régional Azzedine Medjoubi en exécutant "Haramt Ahibek" de la défunte Warda El Djazaïria.

La soirée de clôture a été également marquée par l'hommage rendu à l'artiste Karim Boughazi

de Tlemcen dont le concert Hawzi a été très apprécié ainsi que Reda El Arfaoui et Dib El Ayachi qui ont excellé dans les genres respectifs du chaâbi algérois et du malouf.

Placée sous le thème "mélodies citadines par une vision numérique" et dédiée au défunt artiste Mustapha Khemar, cette édition de cinq jours a vu la participation de 16 artistes de plusieurs wilayas représentant les divers genres musicaux algériens.

En marge des concerts, le festival a également connu l'organisation de conférences et d'ateliers de formation au profit des

jeunes sur la musique citadine centrés sur le rôle des technologies nouvelles et de l'intelligence artificielle ainsi que des spectacles sur des espaces ouverts et des défilés de costumes traditionnels.

Dans une déclaration à la presse, le commissaire du festival Kamel Benani a considéré que cette édition a été "réussie" sur le plan, notamment de l'organisation, estimant que cette manifestation s'est affirmée comme rendez-vous artistique annuel de consécration de l'identité culturelle et d'encouragement de la créativité artistique.



Un avion Lufthansa vole sans pilote pendant 10 minutes après l'évanouissement du copilote

Un avion de la Lufthansa, avec 205 personnes à bord, a volé sans pilote pendant 10 minutes après que le copilote s'est évanoui alors qu'il était seul dans le cockpit, selon un rapport de l'autorité espagnole d'enquête sur les accidents.

Le capitaine avait brièvement quitté le cockpit pour aller aux toilettes lorsque le copilote s'est évanoui.

Au total, 199 passagers et six membres d'équipage se trouvaient à bord de l'Airbus A321 pour un vol reliant Francfort à Séville, en Espagne, le 17 février 2024, indique le rapport de l'agence CIAIAC.

L'avion a continué de voler de manière stable grâce au pilote automatique actif, mais le copilote a manipulé les commandes involontairement, peut-on lire dans les colonnes de CNN. Un contrôleur aérien a tenté de join-

dre le copilote trois fois, sans succès.

Le rapport indique que le commandant de bord est revenu des toilettes et a tenté d'ouvrir la porte du cockpit avec un code d'ouverture classique. Il a fait cinq tentatives et un membre de l'équipage a lancé un appel interphone vers le poste de pilotage. En l'absence de réponse, le commandant de bord a utilisé un code d'urgence pour accéder au cockpit et a repris le contrôle de l'appareil.

Le copilote a reçu les premiers soins de l'équipage et d'un médecin, qui voyageait comme passager. Alors qu'il avait repris connaissance, le commandant de bord a décidé de dérouter le vol vers l'aéroport Adolfo Suárez Madrid-Barajas, où il a atterri environ 20 minutes plus tard. Une fois à Madrid, le copilote a été transféré à l'hôpital où il est resté quelques heures.

Une enquête a déterminé que l'incapacité du copilote était le symptôme d'une affection neurologique préexistante dont il ignorait l'existence et qui n'avait pas été détectée lors de son examen médical aéronautique, indique le rapport.

Les autorités espagnoles ont décrit l'incident comme une "circonstance extraordinaire" et ont déclaré que les capitaines étaient formés pour les situations où un autre pilote se retrouve dans l'incapacité de voler.

Bien que rares, des incapacités en vol – y compris la mort subite de pilotes – se produisent, a déclaré la CIAIAC, citant divers rapports.

L'autorité a déclaré avoir identifié 287 incapacités de pilotes en vol dans une base de données de rapports d'événements de transport, gérée par la Commission européenne, au cours de la période 2019-2024.

Près de 40°C en mai

L'Asie centrale bat des records de chaleur

L'Asie centrale subit une vague de chaleur record de puis le début du printemps, provoquant une sécheresse dans plusieurs régions. Des valeurs aux alentours à 40°C ont été relevées en mai dans certaines régions du Kazakhstan. Les pays d'Asie centrale font face à une vague anormale de chaleur ce printemps, avec plusieurs records de température battus dans cette région agricole particulièrement touchée par le réchauffement climatique, où le manque d'eau est déjà ressenti.

L'Asie centrale, grande comme l'Union européenne, est particulièrement vulnérable au réchauffement climatique: sur les trente dernières années, les températures ont augmenté d'1,5° Celsius, soit deux fois plus que la moyenne, d'après le Fonds monétaire international. Et cette région éloignée des mers de 80 millions d'habitants majoritaire-

ment couverte de steppes et de déserts manque déjà d'eau.

DES RECORDS DANS PLUSIEURS PAYS

La capitale du Kirghizstan, Bichkek, a enregistré samedi un record de température pour le mois de mai, avec 37,1 degrés Celsius, ont indiqué lundi à l'AFP les services météorologiques kirghiz.

En Ouzbékistan, de nombreuses villes ont battu en avril leur record de chaleur ainsi que des régions où la température moyenne a dépassé la norme jusqu'à 5 degrés, avaient indiqué mi-mai les services spécialisés. Et la capitale Tachkent était proche vendredi d'établir un nouveau record pour le mois de mai. Les services météorologiques du Turkménistan ont aussi rapporté mi-mai à l'AFP avoir relevé le record absolu de température pour un mois d'avril dans la capitale Achkhabad depuis le dé-

but des observations météorologiques en 1891, avec 40 degrés.

Au Kazakhstan, déjà touché par un hiver anormalement chaud avec une température moyenne supérieure de 2,7 degrés à la norme, les autorités ont mis en garde contre la sécheresse dans onze régions du pays.

Au Tadjikistan, les autorités ont simplement relevé des températures anormales, sans détailler.

Cette vague de chaleur en Asie centrale se poursuit après un mois de mars où les températures y étaient supérieures de jusqu'à 10 degrés Celsius par rapport à la moyenne pré-industrielle, selon le World Weather Attribution (WWA), réseau de référence.

Cette chaleur anormale a "des conséquences sur les récoltes agricoles, l'accès à l'eau et la santé des habitants" dans cette région majoritairement agricole.

Intempéries

Un TGV Bordeaux-Toulouse sort de la voie, plus de 500 passagers évacués

Les 508 passagers du TGV Inoui Bordeaux-Toulouse ont vécu un trajet très mouvementé lundi. Alors qu'ils devaient rallier la Ville rose en début de soirée, ils ont été immobilisés en pleine voie à proximité de Tonneins, une commune du Lot-et-Garonne. Impossible d'aller plus loin puisque les fortes intempéries avaient provoqué des inondations et l'effondrement de la voie ferrée à hauteur du pont Aubergeret, rapporte Sud-Ouest. Une vaste opération d'évacuation a alors été

menée. A 1 heure du matin, tous les naufragés du rail avaient été conduits vers la salle municipale de la Manoque, à Tonneins. Ils ont pu y être pris en charge par la Croix-Rouge, avant la fin de leur périple vers Toulouse. Un train Intercités reliant Toulouse à Paris est lui resté bloqué toute la nuit à Agen en raison de ce même incident, selon un journaliste de l'AFP qui était à bord. Ses passagers devaient revenir en bus à Toulouse mardi matin pour prendre d'autres trains vers Paris. Selon une porte-parole de la

SNCF, la circulation des trains restera coupée pendant « au moins plusieurs jours » entre Agen et Marmande, impactant ainsi le trafic des TGV entre Bordeaux et Toulouse. Des précisions doivent être apportées dans la journée par la compagnie ferroviaire.

Les intempéries ont par ailleurs provoqué une chute d'arbre dans le centre de Toulouse, l'inondation de routes secondaires et des évacuations d'écoles. Les pompiers de Haute-Garonne ont procédé à 283 interventions.

"Un moment historique"

Une greffe de vessie réalisée avec succès aux Etats-Unis

Des chirurgiens américains ont réalisé avec succès une greffe de vessie humaine, une première mondiale qui pourrait s'avérer être un tournant pour les malades souffrant de graves troubles de la vessie. Oscar Larrainzar, un père de famille de 41 ans sous dialyse depuis sept ans, en a été le bénéficiaire.

Cet homme avait dû se faire enlever il y a plusieurs années une grande partie de sa vessie en raison d'un cancer et puis s'était fait retirer ses deux reins, a expliqué l'UCLA, l'une des deux universités californiennes impliquées, dans un communiqué dimanche.

M. Larrainzar a ainsi reçu une vessie mais aussi un rein - du même donneur - lors de cette opération d'environ huit heures réalisée début mai à l'hôpital Ronald Reagan UCLA Medical Center à Los Angeles (Californie).

"Les chirurgiens ont d'abord transplanté le rein, puis la vessie et ils ont ensuite relié le rein à la nouvelle vessie en utilisant la technique qu'ils ont mise au point", a précisé l'université.

Avec des résultats encourageants quasi-instantanés, selon l'un des chirurgiens, le docteur Nima Nassiri: "le rein a immédiatement produit un grand volume d'urine et la fonction rénale du patient s'est immédiatement améliorée" a-t-il déclaré dans un communiqué.

"Aucune dialyse n'a été nécessaire après l'opération et l'urine s'est écoulée correctement dans la nouvelle vessie". "Cette chirurgie représente un moment historique en médecine et pourrait transformer le traitement des patients" ayant des vessies "ne fonctionnant plus", a lui insisté Inderbir Gill, qui a co-mené l'opération.

Les greffes de vessie étaient jusqu'ici considérées comme trop complexes en raison notamment de difficultés d'accès à la zone et de sa vascularisation. Les patients se voyaient donc uniquement proposer une reconstruction de vessie artificielle à l'aide de tube digestif ou la pose d'une poche de stomie, une prothèse extérieure pouvant recueillir leurs urines.

La montagne voisine pourrait s'effondrer

Un village suisse totalement évacué

Le village de Blatten, dans le Valais, a été complètement évacué. La montagne au-dessus du village est devenue instable. Des glissements de terrain et des chutes de pierres sont déjà observés, et la situation empire rapidement, rapporte Alertswiss, un site Internet de l'Office fédéral de la protection de la population.

Le village alpin de Blatten, à la frontière avec l'Italie, avait déjà été partiellement évacué samedi en raison de l'instabilité du glacier du Beich, surveillé depuis les années 1990. La municipalité craint que la fonte des neiges à 2.500 mètres d'altitude provoque la déstabilisation de toute la montagne. Au total, 92 résidents et 16 touristes ont dû quitter la zone.

Ce matin, tout le village, qui compte environ 300 habitants, a été évacué. Lors d'un vol de reconnaissance au-dessus de la région, des affaissements de plusieurs mètres de profondeur et de larges fissures ont été observés. Selon les experts, une partie de la montagne à côté du village pourrait commencer à s'écrouler et heurter le glacier. Cela pourrait entraîner la chute de deux à cinq millions de mètres cubes de matériaux.

"La situation est très grave", a déclaré Matthias Ebener, responsable de l'information de l'état-major concerné, à la radio publique suisse SRF. "Il est clair pour tout le monde qu'un glissement de terrain est possible à tout moment."

Il y a quelques mois, le village de montagne suisse de Brienz a également dû être complètement évacué car le village était menacé par un éboulement similaire. Le nouvel ordre d'évacuation ne s'applique qu'à Blatten, pas au hameau de Weissenried ni à la commune d'Eisten. Cette situation rappelle le sort subi par d'autres villages alpins, comme celui du hameau français de La Bérarde, en Isère.

Un chat capturé avec 300 g de drogue sur la clôture d'une prison

Le 6 mai, la police a intercepté un chat transportant 300 grammes de drogue, dissimulés sur son corps, alors qu'il escaladait la clôture du pénitencier de Pococí, dans la province de Limón, au Costa Rica. Selon les autorités, des détenus tentaient de l'attirer à l'intérieur avec de la nourriture pour récupérer la drogue.



2

- 09h30 Amour, gloire et beauté

10h00 Les Feux de l'amour

10h45 Petits plats en équilibre

10h50 Les douze coups de midi

11h55 Petits plats en équilibre

12h00 JT 13h

12h50 Petits plats en équilibre

13h00 Plus belle la vie, encore plus belle

13h25 Quand Harry épouse Meghan : mariage royal

15h00 Harry & Meghan : Désillusions au palais

16h30 Familles nombreuses : la vie en XXL

17h00 Familles nombreuses : la vie en XXL

17h30 Ici tout commence

18h10 Demain nous appartient

19h00 JT 20h

20h10 Grey's Anatomy

21h05 Grey's Anatomy

21h55 Grey's Anatomy : Station 19

22h50 Grey's Anatomy : Station 19

23h00 Une famille en or

00h50 Tirage de l'EuroMillions
- 11h50 De l'ombre à la lumière

11h55 Journal

12h00 Journal

12h40 Journal Météo Climat

12h45 La p'tite librairie

12h55 Ça commence aujourd'hui

14h05 Ça commence aujourd'hui

16h10 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre

16h55 Affaire conclue : la vie des objets

17h00 Tout le monde a son mot à dire

17h35 N'oubliez pas les paroles

19h00 Journal

19h52 Objectif palme

19h55 Basique, l'essentiel de la musique

19h59 Ma maison de A à Z

20h00 Mot de passe : le duel

20h10 Le combat d'Alice

21h40 L'installation

22h40 The Golden Thread

00h20 Un dimanche à la campagne

02h05 Ça commence aujourd'hui



3

- 11h20 La boîte à questions

11h26 Stars à Cannes

11h35 Cannes 2025

12h25 Venom : The Last Dance

14h11 Sans un bruit : jour 1

15h48 Beetlejuice Beetlejuice

17h31 Têtâtête(s)

17h45 La boîte à questions

17h53 Clique

18h28 En aparté

19h05 Stars à Cannes

19h10 Cannes 2025

19h30 Soir d'Europe l'avant-match

19h54 Plateau UEFA Europa League

20h00 Tottenham / Manchester United

21h57 Soir d'Europe le débrief

22h21 Clique

22h53 Cimetière indien

23h32 Clique

01h04 Edouard Baer - Les élucubrations d'un homme soudain frappé par la grâce
- 11h00 Régions d'ici

11h10 La p'tite librairie

11h15 Dans le rétro

11h30 ICI 12/13

12h55 Météo à la carte (la suite)

13h15 Rex, chien flic

14h05 Rex, chien flic

14h50 Rex, chien flic

15h35 La p'tite librairie

15h45 Duels en familles

16h20 Slam

17h05 Questions pour un champion

17h50 Journal

18h00 Dans le rétro

18h12 Hors la ville

18h19 ICI 19/20 édition toutes régions

18h50 Tout le sport

19h05 De l'ombre à la lumière

19h20 Un si grand soleil

19h40 Un si grand soleil

20h05 Secrets d'histoire

22h10 Enquêtes de Région

23h15 Le pitch cinéma

23h20 Amarela



- 04h30 Incroyables transformations

05h30 Incroyables transformations

06h30 Incroyables transformations

07h35 M6 Boutique

08h45 Ça peut vous arriver

10h35 Ça peut vous arriver chez vous

11h45 Le 12.45

12h40 Un jour, un doc

13h50 Un jour, un doc

14h50 Un jour, un doc

15h50 Un jour, un doc

16h25 La roue de la fortune

17h35 La meilleure boulangerie de France

18h40 Météo

18h45 Le 19.45

19h35 Scènes de ménages

20h10 Top chef

21h10 Top chef

22h35 Top chef : Les brigades cachées

23h30 9-1-1

00h25 9-1-1
- 10h50 Le Honduras : entre forêt tropicale et plages

12h00 Mal-logement : vivre dans des conteneurs

12h35 Fanfan la Tulipe

14h20 Enquêtes archéologiques

14h50 Les lacs d'Allemagne : Les eaux du Sud

15h35 Les lacs d'Allemagne : Les eaux du Nord

16h20 Invitation au voyage

17h05 Invitation au voyage

17h55 Voyage en cuisine

18h30 Le dessous des images

18h45 Arte journal

19h05 28 minutes

19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel

20h00 Les misérables

21h40 Bloqués entre les tours

22h40 Club Zéro

23h35 Tracks East

00h10 MK : L'armée de Mandela

01h05 Vipère au poing

02h45 Les Alpes bavaroises : Entre lacs et collines

03h37 Pause

TÉLÉVISION

15



20h10

GREY'S ANATOMY



Les urgences du Grey Sloan ne désespèrent pas. En charge de la coordination, Ben semble dépassé et secoué par les critiques de Teddy. Après le braquage de la supérette, Lucas encaisse difficilement le contre-coup malgré les apparences alors que Jo doit subir une intervention pour éviter de perdre ses jumeaux. Owen est en plein doute sentimental. Amelia et Winston se rejettent la faute suite à une opération très délicate qui s'est sérieusement compliquée. Kwan renoue avec son amour passé. Jules peine à digérer le départ de Mika

Realisateur: Linda Klein
Scénariste: Jamie Denbo



20h10

LES MISÉRABLES



Juillet 2018 : la France vient de gagner la coupe du Monde de Football. Muté à la brigade anti-criminalité de Montfermeil, Stéphane Ruiz, originaire de Cherbourg, doit faire équipe avec Gwada et Chris, aux méthodes parfois limites. Dans la cité des Bosquets, le jeune Issa lorgne vers la délinquance et Buzz filme tout avec son drone. Lors d'une patrouille sur un marché, les policiers entendent des gitans réclamer la restitution de leur lionceau volé. Issa le cache dans la cité. Quand Gwada commet une bavure, les policiers réalisent qu'ils ont été filmés par Buzz.

Realisateur: Ladj Ly
Scénariste: Ladj Ly, Giordano

2

22h24

LE COMBAT D'ALICE



Affectée par le décès de sa mère deux ans auparavant, Alice, 16 ans, est exclue de son lycée une semaine avant les vacances pour avoir frappé une camarade. Elle se voit envoyée contre son gré par son père, Joscelin, à la campagne chez ses grands-parents maraîchers. Elle sympathise avec Lola, une jeune militante contre la maltraitance animale. Quand elle apprend que le veau de sa vache préférée Doucette va être prochainement amené à l'abattoir, Alice cesse de manger de la viande et se révolte. Prête à tout pour le sauver, elle se rapproche de militants...

Realisateur: Thierry Binisti
Scénariste: Mikaël Ollivier



ORAN

25 | 16

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

05h54
20h04
85%
11 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

24-13
25-12
25-14
42-26
24-18
38-23

Syrie

L’UE suit Washington et prépare la levée de ses sanctions

L'Union européenne est prête à lever toutes les sanctions économiques encore en vigueur contre la Syrie, ont indiqué, mardi 20 mai 2025, plusieurs diplomates européens. Ces sanctions concernent essentiellement le système bancaire syrien, jusque-là interdit d'accès au marché international des capitaux, selon ces diplomates, qui précisent que cet accord de principe des ambassadeurs de l'UE doit encore être formellement approuvé mardi par les ministres des Affaires étrangères des 27 réunis à Bruxelles. Cette levée des sanctions que l'UE avait décidée à l'encontre du régime du président déchu Bachar al-Assad, prévoit également un dégel des avoirs de la banque centrale syrienne, selon ces diplomates. La décision européenne fait suite à celle de Washington la semaine dernière. Donald Trump avait créé la surprise mardi dernier en annonçant depuis Ryad qu'il levait les sanctions américaines contre la Syrie, à la veille de rencontrer brièvement le président syrien Ahmad al-Charaa en Arabie saoudite. Les 27 n'excluent pas cependant de nouvelles sanctions contre les responsables des violences conte la communauté alaouite en Syrie ces dernières semaines. D'autres mesures visant le régime Assad et interdisant la vente d'armes ou d'équipements susceptibles d'être utilisés pour la répression vont rester en place. Cette levée de sanctions contre la Syrie fait suite à une première mesure prise en février, qui consistait à maintenir certaines sanctions imposées à des secteurs économiques clés de la Syrie.

Soudan

Affrontements entre l'armée et les paramilitaires à Oumdurman

Des affrontements entre l'armée soudanaise et les paramilitaires ont éclaté mardi à Oumdurman, ville voisine de la capitale Khartoum, a indiqué le porte-parole de l'armée dans un communiqué évoquant une offensive de «grande envergure». Le porte-parole de l'armée a évoqué une «opération de grande envergure» pour chasser les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR) de leurs dernières positions dans l'État de Khartoum. Les FSR, en guerre contre l'armée depuis plus de deux ans, se sont repliés dans le sud et l'ouest d'Oumdurman après la perte en mars de Khartoum. Ces dernières semaines, les paramilitaires ont intensifié les frappes de drones sur différentes villes, notamment Port-Soudan où s'est replié le gouvernement soudanais. «L'amplitude de ces attaques de drones représente une escalade majeure dans le conflit», selon l'expert ONU en droits humains, Radhouane Nouicer. «Les attaques récurrentes sur les infrastructures vitales menacent la vie des civils» et «aggravent la situation humanitaire», a-t-il dit dans un communiqué publié lundi à Genève, soulignant que ces frappes visent des zones très peuplées et des cibles comme l'aéroport international de Port-Soudan. Le Soudan, troisième plus grand pays d'Afrique en superficie, est en proie depuis avril 2023 à la lutte pour le pouvoir que se livrent le général Abdel Fattah al-Burhane, dirigeant de facto du pays depuis un coup d'État en 2021, et son ancien adjoint, Mohamed Hamdane Daglo, à la tête des FSR.

Grosse pression sur Benjamin Netanyahu

Paris, Londres et Ottawa menacent Israël de sanctions

La pression sur Israël continue de s'accroître. Lundi 19 mai, la Grande-Bretagne, la France et le Canada ont menacé Israël de sanctions si Benjamin Netanyahu ne mettait pas fin à l'opération militaire visant à prendre le contrôle "de tout le territoire" palestinien, ce que ses alliés ont qualifié d'escalade "flagrante". Dans cette déclaration commune, les trois pays ont également appelé le Premier ministre israélien à "autoriser immédiatement l'entrée de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza" en quantité suffisante, où le niveau de souffrance humaine est qualifié d'"intolérable". "Nous ne resterons pas les bras croisés pendant que le gouvernement Netanyahu poursuit ces actions scandaleuses. Si Israël ne met pas fin à la nouvelle offensive militaire et ne lève pas ses restrictions sur l'aide humanitaire, nous prendrons d'autres mesures concrètes en réponse", écrivent également les dirigeants. Cette prise de position fait suite à l'arrivée d'un nombre limité de camions d'aide humanitaire à Gaza. Lundi, neuf camions humanitaires seulement ont été autorisés à entrer dans l'enclave palestinienne. Des dizaines d'autres devraient suivre dans les jours qui viennent. "Une goutte d'eau dans l'océan", dénonce Philippe Lazzarini, commissaire général de l'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), qui a dénoncé, auprès d'Euronews, l'utilisation de "la faim et [de] la nourriture [...] à des fins politiques et militaires". Benjamin Netanyahu a autorisé l'entrée de cette aide humanitaire pour répondre aux pressions exercées par ses alliés, dont les États-Unis, qui ne pouvaient plus continuer à soutenir une offensive tant que des "ima-



ges de famine" provenaient de Gaza. Mais il s'agira d'une "quantité minimale de nourriture", a-t-il fait savoir. Il s'agit des premiers camions à entrer dans l'enclave palestinienne depuis onze semaines et l'instauration d'un blocus total du territoire palestinien, Israël accusant le Hamas de s'appropriier l'aide humanitaire. Cette annonce qui ne satisfait pas tout le monde en Israël. Les membres d'extrême droite de son propre cabinet ont critiqué la décision d'autoriser ne serait-ce qu'un filet d'aide dans la bande de Gaza. L'annonce de l'opération de grande

envergure israélienne est "totalement inadéquate", ont déclaré les dirigeants britannique, français et canadien. Le "refus de l'aide humanitaire essentiel à la population civile est inacceptable et risque d'enfreindre le droit international humanitaire". Le Royaume-Uni, la France et le Canada réaffirment leur soutien à un cessez-le-feu et à une "solution à deux États", selon laquelle un État palestinien existerait aux côtés d'Israël. Les trois pays ont également déclaré qu'ils s'opposaient à "toute tentative d'expansion des colonies en Cis-jordanie", qu'ils qualifient d'"illégales".

Ghaza

22 pays exigent une reprise complète de l'aide

Vingt-deux pays ont exigé, lundi, de l'entité sioniste une «reprise complète de l'aide à la bande de Ghaza, immédiatement». Ces pays demandent que l'aide pour Ghaza soit organisée par les Nations unies et les ONG. «L'aide humanitaire ne devrait jamais être politisée et le territoire palestinien ne doit pas être réduit ni soumis à un quelconque changement démographique», disent les Etats signataires. L'ONU et les organisations humanitaires «ne peuvent pas soutenir» le nouveau modèle pour la livraison de l'aide à ce territoire palestinien décidé par l'entité sioniste, ont écrit les services diplomatiques de ces pays dans une déclaration commune transmise par le ministère allemand des Affaires étrangères. La population de la bande de Ghaza «fait face à la famine» et «doit recevoir l'aide dont elle a désespérément besoin», exhortent les ministères des Affaires étrangères de l'Australie, du Canada, du Danemark, de l'Estonie, de la Finlande, de la France, de l'Allemagne, de l'Islande, de l'Irlande, de l'Italie, du Japon, de la Lettonie, de la Lituanie, du Luxembourg, des Pays-Bas, de la Nouvelle-Zélande, de la Norvège, du Portugal, de la Slovaquie, de l'Espagne,



de la Suède et du Royaume-Uni. Or, le «nouveau modèle de distribution» que l'entité sioniste vient de décider «met en danger les bénéficiaires et les travailleurs humanitaires, sape le rôle et l'indépendance de l'ONU et de nos partenaires de confiance et lie l'aide humanitaire à des objectifs politiques et militaires», déplorent ces pays. Neuf camions d'aide humanitaire des Nations unies ont été autori-

sés à entrer dans la bande de Ghaza lundi, a annoncé le chef des opérations humanitaires de l'ONU, parlant d'une «goutte d'eau dans l'océan» après 11 semaines de blocage. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 53.486 martyrs et 151.398 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué lundi les autorités sanitaires palestiniennes.